

Cote du document: GC 37/L.6
Point de l'ordre du jour: 9
Date: 15 janvier 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

États financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2012

**(assortis de la déclaration de la direction et d'une
attestation externe indépendante sur l'efficacité du
contrôle interne de l'information financière)**

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Ruth Farrant

Directrice et Contrôleuse
Division du Contrôleur et des services financiers
téléphone: +39 06 5459 2281
courriel: r.farrant@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-septième session
Rome, 19-20 février 2014

Pour: **Approbation**

Recommandation d'approbation

Le Conseil des gouverneurs est invité à approuver la décision suivante:

"Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2012 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à L du présent document, le rapport y relatif du Commissaire aux comptes, ainsi que l'attestation externe sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière y relatif du Commissaire aux comptes."

États financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2012

1. À sa cent huitième session, en avril 2013, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés du FIDA pour l'exercice 2012 (appendices A à L) ainsi que le rapport y relatif du Commissaire aux comptes, qui figurent dans le présent document. Ces états financiers, établis conformément aux Normes internationales d'information financière en application de la recommandation du Conseil international des normes comptables, ont été examinés dans le détail par le Comité d'audit à sa cent vingt-sixième réunion et par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration les soumet à présent au Conseil des gouverneurs, accompagnés d'une recommandation invitant ce dernier à les approuver, conformément à l'article XII 6) du Règlement financier du FIDA.
2. Les états financiers font apparaître les principaux points suivants:
 - a) L'actif net consolidé a augmenté, passant de 7,1 milliards d'USD au 31 décembre 2011 à 7,5 milliards d'USD au 31 décembre 2012;
 - b) Le montant consolidé des liquidités et du portefeuille de placements, y compris les sommes à recevoir et à payer au titre des placements, a diminué, passant de 3,1 milliards d'USD au 31 décembre 2011 à 3,0 milliards d'USD au 31 décembre 2012.
 - c) L'encours des prêts, déduction faite de la provision cumulée pour dépréciation des prêts et de la provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), a augmenté, passant de 4,5 milliards d'USD au 31 décembre 2011 à 4,9 milliards d'USD au 31 décembre 2012 (sur la base de la juste valeur).
 - d) Les contributions aux ressources ordinaires, déduction faite des provisions, ont augmenté, passant de 6,3 milliards d'USD au 31 décembre 2011 à 7,0 milliards d'USD au 31 décembre 2012 (sur la base de la juste valeur).
 - e) En 2012, les dépenses imputées sur le budget administratif du FIDA ont représenté 151,1 millions d'USD (2011: 148,1 millions d'USD) et les autres dépenses, principalement liées aux frais remboursés par le Gouvernement italien, ont représenté 11,2 millions d'USD (2011: 16,2 millions d'USD).
 - f) Des données supplémentaires ont été fournies quand il a été jugé qu'elles pouvaient intéresser le lecteur, par exemple les contributions complémentaires et supplémentaires des États membres ou d'autres sources (appendice D1) et un bilan pour le FIDA seulement sur la base de la valeur nominale exprimé en dollars des États-Unis et en droits de tirage spéciaux (DTS) (appendice F), qui renseigne sur la variation de l'actif et du passif libellés en DTS ou dans les monnaies qui composent le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios.
 - g) En 2012, le FIDA a publié la déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2012, qui faisait

suite à un examen et des essais indépendants conduits par des consultants externes, sur la base du cadre établi par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Cette déclaration fournit une assurance supplémentaire quant à la crédibilité et à la fiabilité des états financiers.

3. Le Commissaire aux comptes a formulé une opinion sans réserve (favorable) sur les états financiers consolidés du Fonds au 31 décembre 2012, et a également publié la première attestation externe sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

États financiers consolidés

pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

Appendice A	Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)
Appendice B	État du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement)
Appendice B1	État des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement)
Appendice C	État consolidé des flux de trésorerie
Appendice C1	Informations relatives à d'autres entités consolidées
Appendice D	Notes relatives aux états financiers consolidés
Appendice D1	État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés
Appendice E	État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)

Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

Rapport du Commissaire aux comptes

Attestation externe sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

Appendice F	Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux
Appendice G	État des contributions
Appendice H	État des prêts
Appendice H1	État des dons – FIDA seulement
Appendice H2	Cadre pour la soutenabilité de la dette – FIDA seulement
Appendice I	État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
Appendice J	État récapitulatif des opérations liées à l'initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti
Appendice K	État récapitulatif du fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
Appendice L	État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux de la norme internationale 4217 établie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Genève, et le droit de tirage spécial (DTS). Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D) font partie intégrante des états financiers.

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Actifs</i>	<i>Chiffres consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	404 282	390 269	246 905	233 725
Placements au coût amorti	788 827	811 641	373 555	383 889
Placements à la juste valeur	1 786 416	1 954 597	1 672 283	1 879 127
Placements (note 4)	2 575 243	2 766 238	2 045 838	2 263 016
Billets à ordre à encaisser (note 5)	490 918	295 610	331 418	295 610
Contributions à recevoir (note 5)	843 750	381 837	551 314	192 549
À déduire provisions (note 6)	(168 448)	(168 548)	(168 448)	(168 548)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	1 166 220	508 899	714 285	319 611
Autres sommes à recevoir (note 7)	22 051	141 936	144 543	275 811
Actifs fixes (note 8)	6 403	3 755	6 403	3 755
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	4 860 269	4 532 672	4 858 986	4 532 672
À déduire provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9a))	(14 292)	(23 366)	(14 292)	(23 366)
À déduire provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 b) et appendice I)	(63 861)	(53 768)	(63 861)	(53 768)
Encours net des prêts	4 782 116	4 455 538	4 780 833	4 455 538
Total actifs	8 956 315	8 266 635	7 938 807	7 551 456

<i>Passif et fonds propres</i>	<i>Chiffres consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Passif				
Sommes à payer et passif exigible (note 12)	175 106	280 991	182 838	287 718
Dons non décaissés (note 14)	316 708	315 016	91 914	93 846
Recettes reportées (note 13)	494 031	208 457	86 131	98 497
Emprunt au titre du Fonds fiduciaire espagnol (note 15)	383 815	376 273	0	0
Total passif	1 369 660	1 180 737	360 883	480 061
Fonds propres				
Contributions				
Ordinaires	6 966 330	6 241 199	6 966 330	6 241 199
Spéciales	20 349	20 349	20 349	20 349
Total contributions (appendice G)	6 986 679	6 261 548	6 986 679	6 261 548
Réserve générale	95 000	95 000	95 000	95 000
Bénéfices non distribués	504 976	729 350	496 245	714 847
Total fonds propres	7 586 655	7 085 898	7 577 924	7 071 395
Total passif et fonds propres	8 956 315	8 266 635	7 938 807	7 551 456

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

	2012	2011
Recettes		
Produit des prêts	49 267	54 964
Produit des liquidités et des placements (note 17)	82 404	110 838
Recettes provenant d'autres sources (note 18)	9 143	13 535
Recettes provenant des contributions (note 19)	81 072	133 541
Total des recettes	221 886	312 878
Dépenses d'exploitation (note 20)		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(97 621)	(94 561)
Dépenses administratives courantes	(34 574)	(38 311)
Consultants et personnel extérieur	(37 832)	(40 035)
Institutions coopérantes	(2 624)	(3 173)
Frais financiers directs (banques et placements) (note 24)	(3 594)	(3 715)
Sous-total des dépenses d'exploitation	(176 245)	(179 795)
Charges d'intérêt des prêts	(7 139)	(6 060)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	30 394	12 060
Recette/(dépenses) au titre de l'Initiative PPTE (note 26)	(28 457)	56 445
Dépenses dons (note 22)	(111 349)	(178 826)
Dépenses CSD (note 23)	(118 416)	(76 331)
Dépréciation (note 8)	(1 578)	(910)
Total des dépenses	(412 790)	(373 417)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur	(190 904)	(60 539)
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 25)	(15 558)	(35 666)
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(206 462)	(96 205)
Autres éléments du résultat global (pertes):		
Pertes de change (note 16)	(3 108)	(69 150)
Variation de la provision pour plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) (note 21)	(14 804)	7 955
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(17 912)	(61 195)
Total du résultat global (pertes)	(224 374)	(157 400)

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

	2012	2011
Recettes		
Produit des prêts	49 267	54 964
Produit des liquidités et des placements (note 17)	75 936	97 979
Recettes provenant d'autres sources	11 556	15 283
Recettes provenant des contributions (note 19)	1 866	1 216
Total des recettes	138 625	169 442
Dépenses d'exploitation (note 20)		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(94 181)	(90 691)
Dépenses administratives courantes	(33 783)	(35 746)
Consultants et personnel extérieur	(32 995)	(36 282)
Institutions coopérantes	(1 941)	(2 070)
Frais financiers directs (banques et placements)	(3 442)	(3 616)
Sous-total des dépenses d'exploitation	(166 342)	(168 405)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	30 394	12 060
Recette/(dépenses) au titre de l'Initiative PPTE (note 26)	(28 457)	56 445
Dépenses dons (note 22)	(43 571)	(59 017)
Dépenses CSD (note 23)	(118 416)	(76 331)
Dépréciation (note 8)	(1 578)	(910)
Total des dépenses	(327 970)	(236 158)
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses avant ajustement sur la base de la juste valeur	(189 345)	(66 716)
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 25)	(12 049)	(33 726)
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(201 394)	(100 442)
Autres éléments du résultat global (pertes):		
Pertes de change	(2 404)	(64 516)
Variation de la provision pour plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) (note 21)	(14 804)	7 955
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(17 208)	(56 561)
Total du résultat global (pertes)	(218 602)	(157 003)

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État consolidé des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total bénéfices non distribués</i>
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2010	886 750
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(96 205)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(61 195)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2011	729 350
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(206 462)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(17 912)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2012	504 976

État des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total bénéfices non distribués</i>
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2010	871 850
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(100 442)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(56 561)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2011	714 847
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(201 394)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(17 208)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2012	496 245

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

	2012	2011
Flux de trésorerie provenant des opérations du FIDA		
Intérêts sur prêts	46 878	52 600
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	119 887	163 193
Autres sommes (payées)/reçues	20 029	25 465
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(159 037)	(174 963)
Décaissements au titre des dons (FIDA)	(46 408)	(42 244)
Décaissements au titre des dons (fonds supplémentaires)	(81 586)	(88 759)
Décaissements au titre des dons CSD	(118 416)	(76 331)
Transfert aux liquidités soumises à restriction	438	(1)
Flux nets de trésorerie dégagés par les activités d'exploitation	(218 215)	(141 040)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement		
Décaissements des prêts	(535 866)	(549 682)
Remboursements de prêts – principal	221 967	234 996
Virement aux placements au coût amorti	(2 589)	(424 329)
Somme reçue au titre des placements	53 265	57 509
Liquidités nettes utilisées pour les activités de placement	(263 223)	(681 506)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Contributions aux reconstitutions	320 458	356 319
Emprunt au titre du fonds fiduciaire	(5 740)	(13)
Liquidités nettes utilisées pour les activités de financement	314 718	356 306
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents	(2 581)	(16 964)
(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restriction	(169 301)	(483 204)
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en début d'exercice	2 342 056	2 825 260
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en fin d'exercice	2 172 755	2 342 056
DONT:		
Liquidités non soumises à restriction	404 218	389 764
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 768 537	1 952 292
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	2 172 755	2 342 056

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

Informations relatives à d'autres entités consolidées

Au 31 décembre 2012

	PTE	Allègement de la dette d'Haïti	Fonds fiduciaire du plan d'assurance maladie après cessation de service	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire	Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	Fonds supplémentaires
Bilan						
Total actifs	4,3	39,1	66,8	406,7	313,7	309,4
Total passif	6,4	39,1	67,8	404,8	313,9	311,0
Bénéfices non distribués	(2,1)	0,0	(1,0)	2,0	(0,1)	(1,7)
État du résultat global						
Total des recettes	0,0	0,0	0,0	5,9	0,0	79,3
Total des dépenses d'exploitation	0,0	0,0	0,0	(8,2)	0,0	(82,6)
Total des recettes moins dépenses d'exploitation	0,0	0,0	0,0	(2,3)	0,0	(3,3)
Flux de trésorerie nets	(21,6)	4,8	1,1	6,7	50,9	(12,7)

Au 31 décembre 2011

	PTE	Allègement de la dette d'Haïti	Fonds fiduciaire du plan d'assurance maladie après cessation de service	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire	Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	Fonds supplémentaires
Bilan						
Total actifs	25,9	41,3	65,8	400,3	0	316,0
Total passif	29,2	41,5	67,3	395,9	0	311,9
Bénéfices non distribués	(3,3)	(0,2)	(1,6)	4,4	0	4,0
État du résultat global						
Total des recettes	0,0	0,0	0,0	12,0	0	132,4
Total des dépenses d'exploitation	0,0	0,0	0,0	(6,9)	0	(132,6)
Solde net	0,0	0,0	0,0	5,1	0	(0,2)
Flux de trésorerie nets	16,6	(25,9)	7,8	(382,5)	0	(14,3)

Notes relatives aux états financiers consolidés**NOTE 1****BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS**

Le Fonds international de développement agricole (ci-après dénommé le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies qui existe depuis le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur, et qui a son siège à Rome (Italie). Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci a pour ressources les contributions des États membres, les contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et le produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise des ressources dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2**PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES**

Les principales règles comptables appliquées pour la préparation de ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles ont été régulièrement appliquées à tous les exercices pour lesquels des états financiers ont été présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Des informations sont données séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS exige que soient effectuées certaines estimations comptables essentielles. Elle suppose aussi que la direction fasse usage de jugement pour l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

- i) Modification des règles comptables découlant de l'adoption et de l'application de normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

Les changements suivants ont eu lieu en 2012:

- a) À compter du 1^{er} janvier 2012, le FIDA a adopté les normes suivantes:
- *Normes internationales d'information financière (IFRS) 9 "instruments financiers"*. IFRS 9 porte sur la classification et l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Cette norme prévoit actuellement deux critères d'évaluation et de comptabilisation: le coût amorti et la juste valeur par le compte de résultat, à la fois pour les actifs et pour les passifs financiers. Les actifs financiers sont évalués et comptabilisés au coût amorti si les conditions suivantes sont réunies: l'actif est détenu jusqu'à l'échéance afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui y sont rattachés (modèle de gestion) et si les conditions contractuelles de

l'instrument financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui sont seulement des paiements de principal et d'intérêts sur le montant du principal non remboursé. Les actifs financiers qui ne remplissent pas les deux conditions ci-dessus sont classés et évalués à la juste valeur par le compte de résultat. Il est à noter que l'IFRS 9 permet la sortie, dans certaines conditions, d'actifs comptabilisés au coût amorti et ne prévoit pas de règles en matière de contamination.

- Les passifs financiers continuent d'être comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le compte de résultat. L'adoption de l'IFRS 9 n'exige pas le retraitement des soldes de l'exercice précédent ou en cours, mais seulement la fourniture d'informations supplémentaires limitées. En particulier, conformément à la norme IFRS 9, les actifs précédemment désignés comme détenus jusqu'à l'échéance sont maintenant évalués et comptabilisés au coût amorti puisque les instruments de ce type remplissaient déjà les conditions relatives au classement dans le portefeuille au coût amorti. Les actifs précédemment classés comme détenus à des fins de transaction sont maintenant comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.
 - *Normes comptables internationales 19 (révisée) "avantages du personnel"*. La norme IAS 19 porte sur la comptabilisation et la divulgation des avantages du personnel. Les changements prévus par la norme IAS 19 révisée se rapportent à l'amélioration de la présentation et de la divulgation des éléments relatifs à des régimes d'avantages définis. En particulier, le coût des prestations doit figurer comme dépense d'exploitation. Le solde net du coût des intérêts et du produit attendu du placement des actifs du régime est comptabilisé comme dépense d'exploitation, tandis que les actifs et les passifs réévalués sont comptabilisés comme position nette des autres éléments du résultat global. Par suite de la révision de la norme IAS 19, le taux de rendement attendu pour la comptabilisation sera en fait égal au taux d'actualisation comptable. L'IAS 19 révisée a été appliquée rétrospectivement, mais il n'a pas été nécessaire de retraiter les soldes des exercices précédents car les changements sont négligeables. Vu la situation actuellement difficile du marché, le taux d'actualisation utilisé en 2012 a été estimé sur la base d'un nouveau modèle pour les longues durées.
 - *Normes internationales d'information financière (IFRS) 10 "états financiers consolidés"*. L'objectif de la norme IFRS 10 est de poser des principes relatifs à l'établissement et à la présentation d'états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. Le périmètre et la méthode de consolidation appliqués dans les états financiers consolidés du FIDA étant déjà en pleine conformité avec les dispositions de la norme IFRS 10, celle-ci n'entraîne pas de changement des règles comptables actuelles.
- b) Le périmètre de consolidation a été modifié en 2012, par suite de l'inclusion du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP). En vertu de la résolution 166/XXXV sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, approuvée par le Conseil des gouverneurs en février 2012, il a été décidé que le Fonds accepterait des contributions complémentaires à l'appui de son Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP). Subséquemment, le Conseil d'administration a adopté, à sa cent cinquantième session, les règles et procédures applicables à la gestion des ressources destinées à l'ASAP par l'intermédiaire du fonds fiduciaire de l'ASAP. Le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire ayant cessé d'être une entité distincte, est désormais consolidé avec les fonds supplémentaires.

b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- Le fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FGC);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques, le Programme conjoint FIDA-Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC-FBSA) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- le fonds fiduciaire du FIDA au titre l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE);
- le fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti (initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti);
- Le fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol);
- Le fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), en 2012.

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et largement contrôlées par ce dernier. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. En conséquence, elles figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds à l'intention des donateurs qui en auraient besoin. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année solaire.

Entités hébergées par le FIDA, Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes car il ne les contrôle pas largement. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement "Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté"), de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (HLT) et du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

c) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération ou en fonction du taux de change applicable. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans cette dernière monnaie, comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture, de même que les recettes et dépenses.

- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts des fonds propres.

d) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont évalués et classés dans les catégories suivantes: au coût amorti ou à la juste valeur par le compte de résultat. Leur classement dépend des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie (les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie qui consistent seulement en paiements du principal et des intérêts sur le principal non remboursé) et sur le modèle de gestion qui leur est appliqué (l'intention de détenir ces actifs et passifs financiers jusqu'à leur échéance). Les actifs et passifs financiers ne sont comptabilisés au coût amorti que lorsque le modèle de gestion du Fonds est de détenir ces actifs et passifs jusqu'à leur échéance et de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui y sont rattachés (principal et intérêts seulement). Tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur par le compte de résultat.

• Fonds propres

Ils comprennent les trois éléments suivants: **i) Contributions (fonds propres); ii) Réserve générale; et iii) Bénéfices non distribués.**

i) Contributions (fonds propres)

a) Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution destinée à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement comme actif et comme somme à recevoir lorsqu'un Membre concerné dépose un instrument de contribution. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, ont été initialement comptabilisés à leur juste valeur par le compte de résultat.

b) Provisions

Les principes applicables aux provisions pour arriérés de contribution des États membres sont les suivants:

i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.

ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).

iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des

paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. L'intention est également de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Le niveau de la Réserve générale fait l'objet d'un examen tous les trois ans (le dernier examen a été conduit en 2012).

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, net des effets des variations de change. D'un point de vue opérationnel, il convient de se reporter à l'état des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement) (appendice E).

e) Prêts

i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont Membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt prend effet ou entre en vigueur lorsque les conditions préalables ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès la signature du prêt.

Tous les prêts du FIDA sont approuvés et leur remboursement, ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis, doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt, pour un montant équivalant à la somme due en DTS, calculé sur la base des taux appliqués par le Fonds monétaire international aux dates correspondantes. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux dispositions de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et comporteront un délai de remboursement de quarante (40) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus un "spread" et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans (applicables à compter de 2013); d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de cinq (5) ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement allant de quinze (15) ans à dix-huit (18) ans, dont un différé d'amortissement de trois (3) ans; et f) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Plus précisément, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTTE. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations annulées au titre du service de la dette doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette et la fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTTE comporte un élément discrétionnaire important.

La dépense comptabilisée est ensuite compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs et versées par l'intermédiaire du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTTE, pour financer les allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire PPTTE administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (au moment du versement intégral du montant du prêt à l'emprunteur) puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée à l'aide d'un modèle en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé. Le facteur d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque-pays compte tenu de la très faible probabilité de non-recouvrement qui caractérise le portefeuille de prêts du FIDA. Cependant, tous les prêts en cours sont analysés et s'il existe une indication objective de dépréciation de ces actifs, une provision est constituée.

v) Provision cumulée pour dépréciation

Les retards dans les paiements au titre des prêts entraînent des pertes en valeur actuelle pour le Fonds puisqu'il ne prélève pas de commissions ou d'intérêts supplémentaires sur les arriérés dus au titre des intérêts ou du principal des prêts. La provision, constituée sur une base spécifique pour ces pertes, est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on peut appliquer une méthode semblable à celle en usage

pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision sera constituée dès lors qu'un versement dû au titre du prêt aura plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai sont considérés comme inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, la provision s'applique à l'intégralité du principal non remboursé. La date à partir de laquelle commencent à courir les délais susmentionnés est celle du bilan. Le Fonds n'a passé par pertes et profits aucun de ses prêts. Compte tenu de la tendance historique positive du service de ses prêts, le Fonds n'a pas prévu de disposition relative à la dépréciation collective pour les prêts non sujets à une dépréciation spécifique.

vi) Situation de non-comptabilisation

Les recettes au titre des prêts sont comptabilisées selon le système de l'exercice. En cas de paiements en retard de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches se poursuivent auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

f) Placements

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur par le compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément à la hiérarchie indiquée dans la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au compte des variations de change. Tous les achats et les ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués sur cette même base ultérieurement. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

g) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

h) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement, les contributions reçues sont inscrites comme produit dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le programme conjoint PC-FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque cela est spécifié dans les accords avec les donateurs, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), plus l'intérêt produit, auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui

concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice D1.

Des donateurs individuels ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

i) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à leur date d'entrée en vigueur à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons prennent effet à la date d'entrée en vigueur de l'accord de don à compter de laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

j) Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)

Dans le cadre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement favorables reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que le FIDA abandonne les intérêts. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions. Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

k) Emprunt au titre du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire

Le Fonds fiduciaire espagnol a été créé en 2010 après la réception des fonds à titre de prêt. Le passif correspondant est comptabilisé au coût amorti. Les fonds serviront à financer des prêts aux emprunteurs du FIDA (à l'exception des pays bénéficiaires du CSD), selon les procédures en vigueur.

Les remboursements du prêt par le Fonds fiduciaire à l'Espagne s'effectueront parallèlement aux remboursements des pays emprunteurs sur une période de 45 ans, avec un différé d'amortissement de cinq ans. Le taux d'intérêt payé à l'Espagne sera un taux variable basé sur l'Euribor à 12 mois. Les intérêts seront versés à l'Espagne le 15 janvier de chaque année; ils seront comptabilisés sur la base des droits constatés.

Les liquidités du Fonds fiduciaire espagnol seront investies de manière à couvrir les besoins de décaissement tout en générant un niveau adéquat de rendement corrigé des risques.

Le produit excédentaire des placements sera déposé dans un compte de réserve permettant au FIDA de gérer les risques.

S'il s'avère que le Fonds fiduciaire espagnol ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire face à ses engagements de paiement, l'Espagne fournira des fonds supplémentaires.

l) Régimes applicables au personnel**i) Obligations concernant les pensions**

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnisations en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours aux dites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et en conséquence il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Étant donné que le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

ii) Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Ce plan d'assurance maladie repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme IAS 19, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global. Suite à la révision de la norme IAS 19, le taux de rendement comptable fixé est égal au taux d'actualisation.

m) Provisions

Des provisions sont établies quand le Fonds a une obligation juridique réelle ou présumée découlant de faits passés, quand il est probable qu'un prélèvement de ressources sera nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et quand le montant de l'obligation se prête à une estimation fiable. Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

n) Imposition

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en

vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

o) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

p) Actifs fixes – actifs incorporels**Actifs fixes**

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

• Aménagements et installations	10 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau	4 ans

Immobilisations

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (deux à cinq ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs n'excédant pas la durée du bail relatif au siège du FIDA. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée.

q) Ressources du FIDA disponibles pour engagement

Les ressources disponibles pour engagement sont constituées par les ressources en monnaies librement convertibles, telles qu'elles sont définies à la section 1 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui ont été versées par les Membres et d'autres entités ou qui proviennent ou proviendront du produit des opérations ou des remboursements de prêts effectués par les emprunteurs, dans la mesure où les dites ressources n'ont pas déjà été engagées pour des prêts et des dons ou versées à la Réserve générale.

Les principes qui déterminent les ressources disponibles pour engagement sont les suivants:

i) Seuls les paiements effectifs reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre sont inclus dans les ressources disponibles pour engagement. La valeur des montants en espèces ou sous forme de billets à ordre dus au titre des instruments de contribution mais non payés n'est pas comptabilisée dans les ressources disponibles pour engagement.

ii) Des provisions pour arriérés de paiement au titre des billets à ordre ont été constituées.

iii) Les billets à ordre et les engagements au titre des prêts (prêts entrés en vigueur mais non décaissés, prêts approuvés et signés mais non encore en vigueur et prêts non encore signés) et les dons non décaissés sont comptabilisés à leur valeur nominale dans l'état des ressources disponibles pour engagement dans la mesure où celui-ci constitue un rapport opérationnel destiné uniquement à des fins de gestion qui n'est donc pas soumis aux règles de la norme IFRS concernant les états financiers.

iv) Le Conseil d'administration peut avoir recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA), avec prudence et circonspection, pour compenser, d'année en année, les fluctuations des ressources disponibles pour engagement et pour constituer une réserve de ressources. Le Fonds a eu recours au PEA en 2012, comme par le passé, les ressources ordinaires ne suffisant pas à financer ses engagements au titre des prêts et des dons.

Un prêt ou un don est considéré comme engagé lorsqu'il est approuvé par l'autorité compétente. Les prêts et les dons de montant élevé doivent être approuvés par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration examine à chacune de ses sessions l'état des ressources disponibles pour engagement afin de s'assurer que le FIDA dispose des ressources nécessaires pour financer les prêts et les dons soumis à son approbation lors de la session ou susceptibles d'être approuvés suivant la procédure de défaut d'opposition avant la session suivante.

NOTE 3**ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS****a) Estimations et hypothèses retenues**

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

i) Juste valeur et coût amortis des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions. On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de méthodes d'évaluation.

Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à une catégorie sur la base de la technique d'évaluation appliquée:

Niveau 1: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques,

Niveau 2: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement, pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

i) Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes internationales d'information financière, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

NOTE 4**SOLDE DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS****Ventilation des soldes (consolidés)**

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
Liquidités non soumises à restriction	404 219	389 764
Liquidités soumises à restriction	63	505
Sous-total des liquidités	404 282	390 269
Placements non soumis à restriction en juste valeur	1 786 019	1 954 168
Placements au coût amorti	788 827	811 641
Placements soumis à restriction	397	429
Sous-total des placements	2 575 243	2 766 238
Total des liquidités et placements	2 979 525	3 156 507

La composition du portefeuille par entité au 31 décembre était la suivante:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
FIDA	2 292 743	2 496 741
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	66 840	65 771
Fonds fiduciaire PPTE	4 348	25 935
Fonds supplémentaires	125 476	138 159
Fonds fiduciaire espagnol	400 191	388 622
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti (appendice J)	39 071	41 279
ASAP	50 856	0
Total des liquidités et placements	2 979 525	3 156 507

i) Liquidités et placements soumis à restriction

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, les montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, sont soumis à restriction.

En 2010, le FIDA a ouvert un compte bloqué dont le solde se montait à 13 197 USD au 31 décembre 2012, (2011 – 451 440).

ii) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2012, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer et à recevoir, se chiffraient à 2 955 958 000 USD (3 114 799 000 USD en 2011), à l'exception des avoirs soumis à restriction et en monnaies non convertibles.

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
Liquidités	404 219	389 764
Titres à revenu fixe	2 049 882	2 561 399
(Perte)/gain non réalisé sur contrats à terme	(8 746)	(503)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	527 251	205 443
(Perte)/gain non réalisé sur les contrats à terme	6 458	(3 955)
Options	0	2
Total des liquidités et placements	2 979 064	3 152 150
Sommes à recevoir sur cessions de titres	1 385	120 479
Somme à payer sur achats de titres	(24 491)	(157 830)
Total des placements	2 955 958	3 114 799

Les placements en titres à revenu fixe et les liquidités comprenaient, au 31 décembre 2012, 805 398 000 USD au coût amorti (811 641 000 USD en 2011). Au 31 décembre 2012, la juste valeur des placements multimarchés stratégiques se montait à 817 413 000 USD (817 280 000 USD en 2011).

**iii) Composition du portefeuille de placements
(consolidé) par monnaie**

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
	2012	2011
Euro	1 286 939	1 301 498
Yen japonais	191 320	244 308
Livre sterling	299 856	318 635
Dollar des États-Unis	1 177 843	1 250 358
Total liquidités et placements	2 955 958	3 114 799

**iv) Composition du portefeuille de placements
(consolidé) par échéance**

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
	2012	2011
Moins de 1 an	1 121 308	955 009
1 à 5 ans	1 166 800	1 637 861
5 à 10 ans	449 274	278 509
Plus de 10 ans	218 576	243 420
Total liquidités et placements	2 955 958	3 114 799

Au 31 décembre 2012, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 47 mois (47 mois en 2011).

a) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Dans l'hypothèse de la poursuite de ses activités, le Fonds encourt aussi un risque de perte de ressources qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

i) Risque de marché

Conformément à sa politique de placement, le FIDA investit dans plusieurs catégories d'actifs à revenu fixe. Lorsqu'il y a lieu, la direction du FIDA prend les mesures tactiques qui s'imposent pour protéger l'ensemble du portefeuille de placements contre les évolutions défavorables du marché.

Les liquidités et les placements au coût amorti sont gérés en interne. Au 31 décembre 2012, les placements en juste valeur sont répartis entre huit mandats de gestion externe.

Le risque de marché concernant les autres entités figurant aux états financiers consolidés est considéré comme négligeable.

Le tableau 1 ci-après indique la part relative et le montant des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille, ainsi que les allocations préconisées par la politique de placement, au 31 décembre 2012 et 2011. Les chiffres présentés concernent uniquement le FIDA.

Tableau 1

Classe d'actifs	Portefeuille		Politique de placement
	2012	En millions d'USD	
Liquidités à court terme	8,6	194,8	7,0
Placements multimarchés stratégiques	16,5	373,6	17,0
Obligations d'État mondiales	33,6	762,8	36,0
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	14,0	318,7	13,0
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	20,2	459,4	20,0
Titres de dette des marchés émergents	7,1	160,3	7,0
Total	100,0	2 269,6	100,0

Classe d'actifs	Portefeuille		Politique de placement
	2011	En millions d'USD	
Liquidités à court terme	8,1	199,9	5,5
Placements au coût amorti	15,6	383,9	15,6
Obligations d'État	38,7	950,5	43,5
Placements diversifiés à taux fixe	16,9	413,9	15,4
Placements indexés sur l'inflation	20,7	507,3	20,0
Total	100,0	2 455,5	100,0

Chaque classe d'actifs est gérée selon des lignes directrices qui lui sont propres et qui imposent des restrictions sur le choix des instruments admissibles et les opérations susceptibles d'être effectuées par les gestionnaires en fonction des risques du marché. Ces restrictions prennent la forme suivante:

1. indices de référence prédéterminés et limitation de l'écart autorisé en termes d'erreurs de réplification maximales;
2. notes de crédit minimales (voir ci-après l'alinéa h) Risque de crédit).

Les indices de référence sélectionnés pour les différentes classes d'actifs sont indiqués dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2
Indices de référence par portefeuille

Portefeuille	Indice de référence
Liquidités à court terme	Identique au rendement
Placements multimarchés stratégiques	Indice sectoriel étendu équilibré (calculé en interne sur une base trimestrielle)
Obligations d'État mondiales	Indice Barclays pour les obligations d'État multimarchés de 1 à 3 ans, ajusté en fonction des quatre monnaies entrant dans la composition du panier du DTS
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	Indice Barclays pour les titres multimarchés à revenu fixe (AA- ou plus pour les titres de dette souveraine et A- pour les titres d'entreprises)
Obligations d'État indexées sur l'inflation	Indice "Barclays Capital" pour les obligations d'État indexées sur l'inflation (1 à 10 ans)
Titres de dette des marchés émergents	Indice Barclays pour les titres de dette des marchés émergents de qualité investissement (BBB- ou plus)

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres.

En matière d'échéance, les limites sont les suivantes:

- Un an de plus que la référence pour les obligations d'État mondiales.
- Deux ans de plus que la référence pour les placements multimarchés diversifiés à taux fixe.
- Deux ans de plus que la référence pour les obligations multimarchés indexées sur l'inflation.
- Deux ans de plus que la référence pour les titres de dette des marchés émergents.

La durée moyenne des placements du FIDA au 31 décembre 2012 et 2011 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3
Durée moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2012 et 2011

Classe d'actifs	Portefeuille		Référence	
	2012	2011	2012	2011
Liquidités à court terme	-	-	-	-
Placements multimarchés stratégiques	1,4	2,3	1,4	2,3
Obligations d'État mondiales	1,7	1,8	1,9	2,0
Obligations multimarchés à taux fixe	4,1	4,6	4,2	4,4
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	6,2	6,0	5,4	5,1
Titres de dette des marchés émergents	7,6	-	6,8	-
Durée moyenne totale	2,9	2,6	2,8	2,5

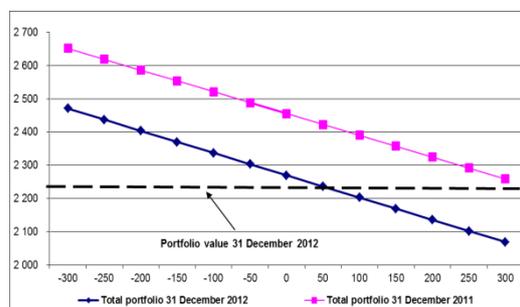
L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 4 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011.

Tableau 4
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Variation de la courbe de rendement en points de base	2012		2011	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	201	2 471	196	2 652
-250	168	2 438	164	2 620
-200	134	2 404	131	2 587
-150	101	2 371	98	2 554
-100	67	2 337	65	2 521
-50	34	2 304	33	2 489
0	-	2 270	-	2 456
50	(34)	2 236	(33)	2 423
100	(67)	2 203	(65)	2 391
150	(101)	2 169	(98)	2 358
200	(134)	2 136	(131)	2 325
250	(168)	2 102	(164)	2 292
300	(201)	2 069	(196)	2 260

Le graphique 1 ci-dessous illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)
(en millions de dollars des États-Unis)



Au 31 décembre 2012, si le niveau général des taux d'intérêt dans le panier du DTS avait été supérieur/inférieur de 300 points de base (déplacement positif ou négatif symétrique de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure/supérieure de 201 millions d'USD du fait des pertes (gains) enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

Le tableau 5 ci-dessous indique l'écart de suivi (*tracking error*) maximal autorisé par les lignes directrices de la politique de placement. L'écart de suivi représente l'écart type annualisé de la performance relative du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, et mesure les positions actives prises dans la gestion d'un portefeuille par rapport à l'objectif de référence.

Tableau 5
Écart de suivi maximal autorisé par classe d'actifs

Classe d'actifs	erreurs de réplique maximales (pourcentage par an)
Obligations d'État mondiales	1,5
Obligations multimarchés diversifiées à revenu fixe	3,0
Obligations mondiales indexées sur l'inflation	2,5
Titres de dette des marchés émergents	4,0

Au 31 décembre 2012, l'écart de suivi du portefeuille était de 0,21%.

ii) Risques de crédit

Les lignes directrices de la Politique de placement fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs rentrant le portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de la Politique de placement du Fonds sont indiquées au tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6
Notes de crédit minimales exigées par la Politique de placement et les directives relatives aux placements

Classe d'actifs	Titres	Dépôts à terme et CD ^a	Opérations au comptant et à terme ^b	Swaps de taux d'intérêt ^b
Liquidités à court terme	n/d	A-1/P-1	n/d	n/d
Placements multimarchés stratégiques	Moody's Aa2 ou S&P AA (exception: Obligations d'entreprises Aaa/AAA)	A-1/P-1	n/d	n/d
Obligations d'État mondiales ^c	Moody's Aa3 ou S&P AA-	A-1/P-1	A-1/P-1	n/d
Obligations multimarchés diversifiées à revenu fixe ^c	Moody's Aa3 ou S&P AA- (exception: MBS et ABS AAA/Aaa par deux des trois agences et obligations d'entreprises A3/A-	A-1/P-1	A-1/P-1	AA-/Aa3
Obligations multimarchés indexées sur l'inflation ^c	Moody's Aa3 ou S&P AA-	A-1/P-1	A-1/P-1	n/d
Titres de dette des marchés émergents	Moody's Baa3 ou S&P BBB-	A-1/P-1	n/d	n/d

^a La note de crédit minimale (P-1 de Moody's ou A-1 de S&P) s'applique à l'établissement bancaire.

^b La note de crédit minimale s'applique à la contrepartie.

^c Seuls sont autorisés les contrats à terme et les options négociées sur des marchés organisés.
Note: ABS = titres adossés à des actifs MBS = titres adossés à des crédits hypothécaires

Au 31 décembre 2012, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimum admissible au titre de la Politique de placement et des directives relatives aux placements (tableau 7).

Tableau 7
Note de crédit moyenne par classe d'actifs (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2012 et 2011

Classe d'actifs	Note de crédit ^a	
	2012	2011
Liquidités à court terme	P-1	P-1
Placements multimarchés stratégiques	Aa1	Aa1
Obligations d'État mondiales	Aaa	Aaa
Titres multimarchés diversifiés à taux fixe	Aa1	Aaa
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	Aaa	Aaa
Titres de dette des marchés émergents	Aa3	-

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2012 et 2011; pour les placements multimarchés stratégiques (placements détenus jusqu'à l'échéance) la note moyenne est calculée sur la base du coût amorti. Conformément à la Politique de placement en vigueur du FIDA et aux directives relatives aux placements, les notes de crédit utilisées sont basées sur les meilleures notations attribuées par Standard & Poor's (S&P) ou par Moody's ou l'agence Fitch, sauf indication contraire; par exemple, les portefeuilles sous gestion interne, pour lesquels les notes des trois agences doivent être supérieures au seuil minimum de qualité des créances.

iii) Risque de change

Le portefeuille de placements est utilisé de manière à minimiser globalement les risques de change encourus par le FIDA. La majeure partie des engagements du FIDA se composent de prêts et de dons non décaissés libellés en DTS. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. Les montants affectés à la Réserve générale et les engagements au titre des dons libellés en dollars des États-Unis ont aussi pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, la direction entame une procédure de réalignement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière à ce que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

Le tableau 8 ci-dessous indique le degré d'alignement de l'ensemble de l'actif du FIDA sur le panier du DTS au 31 décembre 2012.

Tableau 8

Alignement de l'actif sur le panier du DTS (FIDA seulement)

Au 31 décembre 2012

Groupe de monnaie	Part de l'actif net (%)	Pondérations du DTS	Écart
Dollar des États-Unis	39,7	43,0	(3,3)
Euro	39,0	36,3	2,7
Yen japonais	10,6	9,1	1,5
Livre sterling	10,7	11,6	(0,9)
Total	100,0	100,0	0,0

Au 31 décembre 2012, si le dollar des États-Unis s'était déprécié (apprécié) de 10% par rapport aux trois autres monnaies composant le panier du DTS, la composition de l'actif aligné sur le panier du DTS aurait été celle indiquée au tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9
Sensibilité de l'actif aligné sur le panier du DTS
(FIDA seulement)
Au 31 décembre 2012

Groupe de monnaie	Écart par rapport aux pondérations du DTS	
	USD -10% (%)	USD +10% (%)
Dollar des États-Unis	(2,6)	2,3
Euro	1,7	(1,4)
Yen japonais	0,4	(0,4)
Livre sterling	0,5	(0,5)
Total	-	-

Afin d'améliorer la diversification et les rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer, en les couvrant, des opérations à terme sur devises afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses actifs et ses engagements libellés en DTS et en dollars des États-Unis.

iv) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux dépenses administratives lorsqu'il y a lieu. Pour assurer au FIDA la souplesse de financement dont il a besoin, les services de la trésorerie estiment le montant des fonds disponibles à partir de toutes les sources utiles à cet égard et surveillent la situation des liquidités selon divers échéanciers. Le FIDA a élaboré une politique en matière de liquidités, adoptée par le Conseil d'administration en décembre 2006, visant à mettre en place de nouveaux dispositifs de sauvegarde dans ce domaine. Cette politique prévoit le maintien d'un niveau minimum d'actifs très liquides dans le portefeuille de placements du FIDA, à hauteur de 60% du total des décaissements bruts annuels, niveau qui peut être majoré en cas de crise durant la période de la huitième reconstitution (2010-2012). À l'heure actuelle, la part des actifs très liquides détenus par le Fonds couvre largement le minimum de liquidités requis.

v) Risque de ressources

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers la position de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et de dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à long terme est effectuée à l'aide du modèle financier du FIDA.

NOTE 5

BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

	(en milliers de dollars des États-Unis)	
	2012	2011
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions ASAP	335 581	304 185
Total	498 131	304 185
Ajustement sur la base de la juste valeur	(7 213)	(8 575)
Billets à ordre à encaisser	490 918	295 610
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	557 616	194 127
Contributions supplémentaires	185 772	182 489
Fonds fiduciaire espagnol	5 274	11 684
ASAP	103 578	
Total	852 240	388 300
Ajustement sur la base de la juste valeur	(8 490)	(6 463)
Contributions à recevoir	843 750	381 837

a) Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions des ressources

Ces contributions ont été intégralement acquittées, sous réserve de ce qui est indiqué dans la note 6 et dans le tableau ci-dessous:

Contributions non versées/encaissées

Au 31 décembre 2012

Donateur	(en milliers de dollars des États-Unis)	
	Reconstitution	Montant
États-Unis ^a	Sixième	459
Brésil ^a	Septième	2 797
États-Unis ^a	Septième	15 429

^a Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements particulier.

b) Huitième reconstitution

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour la huitième reconstitution sont données à l'appendice G. La huitième reconstitution est entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2009.

c) Neuvième reconstitution

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour la neuvième reconstitution sont données à l'appendice G. La neuvième reconstitution est entrée en vigueur le 30 novembre 2012.

d) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données à l'appendice G.

e) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement encaissée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

NOTE 6

PROVISIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des

provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
Solde en début d'exercice	168 548	168 448
Variation totale	(100)	100
Solde en fin d'exercice	16 448	168 548
Analysés comme suit:		
Billets à ordre des contribuants a)	80 861	80 861
Sommes à recevoir des contribuants b)	87 587	87 687
Total	168 448	168 548

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2012, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris la huitième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100% (65% pour la huitième reconstitution au 31 décembre 2011).

Aux 31 décembre 2012 et 2011, toutes les contributions au PSA (première et seconde phase) avaient été tirées en totalité.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
FIDA		
Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
Iraq	13 717	13 717
	43 075	43 075
Première reconstitution		
Iraq	31 099	31 099
	31 099	31 099
Troisième reconstitution		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Libye	6 087	6 087
	6 687	6 687
Total FIDA	80 861	80 861
Total général	80 861	80 861

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
Contributions initiales		
Comores	10	10
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 177	83 177
Deuxième reconstitution		
Iraq	2 000	2 000
	2 000	2 000
Troisième reconstitution		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
Septième reconstitution		
Bolivie (État plurinational de)	0	100
	0	100
Total	87 587	87 687

NOTE 7

AUTRES SOMMES À RECEVOIR

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
Sommes à recevoir provenant de cessions de titres	1 385	120 479
Autres sommes à recevoir	20 666	21 457
Total	22 051	141 936

Les sommes ci-dessus devraient être reçues dans un an au plus tard à compter de la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

NOTE 8

IMMOBILISATIONS

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>				
				31
1 ^{er} janvier 2012	Augmentation/ (baisse)	Réévaluation ^a		décembre 2012
Coût				
Informatique - matériel	1 840	(45)		1 795
Informatique - logiciels	2 775	4 184		6 959
Mobilier et installations	385	0	7	392
Aménagements des locaux loués	681	86		767
Coût total	5 681	4 225	7	9 913
Dépréciation				
Informatique - matériel	(1 012)	(557)		(1 569)
Informatique - logiciels	(492)	(697)		(1 189)
Mobilier et installations	(263)	(83)	(7)	(352)
Aménagements des locaux loués	(159)	(240)		(399)
Total dépréciation	(1 926)	(1 577)	(7)	(3 510)
Immobilisations nettes	3 755	2 648	-	6 403

^a Résultat dû à des variations de change sur une immobilisation détenue dans une unité libellée en euros.

NOTE 9

PRÊTS

a) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts se décompose comme suit:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
En retard d'application au début de l'année	83 060	95 494
Variation nette de la provision	(30 394)	(12 060)
Réévaluation	36	(374)
Solde en fin d'exercice en valeur nominale	52 702	83 060
Ajustement sur la base de la juste valeur	(38 410)	(59 694)
Total	14 292	23 366

Tous les prêts couverts par la provision cumulée sont dépréciés à 100%, à l'exception de la provision relative à ceux de la République populaire démocratique de Corée qui sont dépréciés pour l'échéance impayée.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des prêts non remboursés, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
	2012	2011
<i>DTS</i>		
Cuba	0	8 309
République populaire démocratique de Corée	395	0
Somalie	17 299	17 299
Zimbabwe	16 570	16 570
Togo	0	11 799
Total	34 264	53 977
USD	52 702	83 060
Ajustement sur la base de la juste valeur	(38 410)	(59 694)
Total	14 292	23 366

On trouvera à l'appendice H un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements reçus.

b) *Situation de non-comptabilisation*

Si les montants impayés au titre des prêts en situation de non-comptabilisation avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué sur l'état du résultat global pour l'exercice 2012 aurait été supérieur de 1 193 000 USD (1 856 000 USD en 2010).

i) *Ventilation de l'encours des prêts*

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante: FIDA

	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
	2012	2011
FIDA	6 119 027	5 804 791
Fonds fiduciaire espagnol	1 477	0
Total des liquidités et placements	6 120 504	5 804 791
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 260 235)	(1 272 119)
Total	4 860 269	4 532 672

	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
	2012	2011
FIDA - Prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)		
2012 – 11 089 334 USD		
2011 – 10 604 801 USD		
Prêts en vigueur	10 602 653	9 946 325
À déduire: solde non décaissé des prêts en vigueur	(2 612 664)	(2 441 662)
Remboursements	(2 129 646)	(1 964 009)
Intérêts/principal à recevoir	21 732	19 399
Encours des prêts en valeur nominale	5 882 075	5 560 053
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 171 247)	(1 168 676)
Encours des prêts	4 710 828	4 391 377

**PSA - Prêts approuvés moins annulations moins
remboursements en totalité et ajustement pour variation en
USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)**

	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
	2012	2011
2012 – 342 603 USD		
2011 – 342 715 USD		
Prêts en vigueur	342 603	342 715
À déduire: solde non décaissé des prêts en vigueur	0	0
Remboursements	(106 386)	(98 487)
Intérêts/principal à recevoir	735	510
Encours des prêts	236 952	244 738
Ajustement sur la base de la juste valeur	(88 794)	(103 443)
Encours des prêts	148 158	141 295

**Total des prêts approuvés moins annulations moins
remboursements en totalité et ajustement pour variation en
USD de la valeur des prêts en DTS**

	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
	2012	2011
2012 – 11 503 636 USD		
2011 – 10 875 828 USD		
Prêts en vigueur	10 945 256	10 289 040
Solde non décaissé des prêts en vigueur	(2 612 664)	(2 441 662)
Remboursements	(2 236 032)	(2 062 496)
Intérêts/principal à recevoir	22 467	19 909
Encours des prêts en valeur nominale	6 119 027	5 804 791
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 260 041)	(1 272 119)
Encours des prêts	4 858 986	4 532 672

c) *Risque de crédit*

En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, le Fonds part du principe que chacun de ses prêts est assorti d'une garantie souveraine et sera donc un jour remboursé. Le risque de non-recouvrement est couvert à la fois par la provision cumulée pour dépréciation des prêts et par la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Les prêts ayant accumulé des arriérés de plus de 180 jours sont placés en situation de non-comptabilisation.

d) *Risque de marché*

Le risque de taux d'intérêt encouru par le FIDA sur son portefeuille de prêts est jugé minime étant donné que celui-ci se compose pour 92,8% (92,8% au 31 décembre 2011) de prêts consentis à des conditions particulièrement favorables, c'est-à-dire non susceptibles de varier sur une base annuelle. On trouvera une ventilation du portefeuille selon les conditions de prêt à l'appendice H, sections 4 et 9.

e) *Estimation de la juste valeur*

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis est étroitement surveillée.

NOTE 10**INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE**

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>			
2012	Liquidités et dépôt bancaires	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat	Coût amorti
Encours net des prêts			4 782 116
Autres créances		1 385	
Placements au coût amorti			805 398
Placements à la juste valeur par le compte de résultat			
Niveau 1		1 067 671	
Placements à la juste valeur par le compte de résultat			
Niveau 2		702 174	
Liquidités et équivalents	404 281		
Total	404 281	1 771 230	5 587 514

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>			
2011	Liquidités et dépôts bancaires	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat	Coût amorti
Encours net des prêts			4 455 538
Autres créances		120 479	
Placements au coût amorti			811 641
Placements à la juste valeur par le compte de résultat			
Niveau 1		1 123 538	
Placement à la juste valeur par le compte de résultat			
Niveau 2		831 059	
Liquidités et équivalents (niveau 1)	390 269		
Total	390 269	2 075 076	5 267 179

NOTE 11**INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE)****a) Impact de l'Initiative PPTE**

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 134 670 000 USD au cours de la période 1998-2012. On trouvera à l'appendice D1 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice I contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Il est prévu que le FIDA reçoive du Conseil d'administration entre 2013

et 2015 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Au moment où les états financiers consolidés de l'exercice 2012 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 114 139 000 USD (148 520 139 USD en 2011, pour l'Érythrée, la Somalie et le Soudan).

Le produit brut des placements du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE s'est élevé à 7 987 USD (21 737 USD en 2011).

Le coût total cumulé des allègements de dette se décompose comme suit:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>			
	2012	Variation	2011
Contributions du FIDA 1998-2012	134 670	10 000	124 670
Total des contributions de sources extérieures (appendice D1)	266 198	0	266 198
Produit net cumulé des placements	7 987	16	7 971
Différence entre les allègements de dette approuvés et les ressources disponibles	119 926	15 859	104 067
Écarts de change nets cumulés	40 754	(81)	40 835
Total (appendice I)	569 535	25 794	543 741

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
En retard d'application au début de l'année	77 066	124 357
Nouveaux allègements approuvés	18 744	0
Variation de la provision	(8 458)	(47 805)
Variations de change	(81)	514
Solde en fin d'exercice	87 271	77 066
Ajustement sur la base de la juste valeur	(23 410)	(23 298)
Total	63 861	53 768

NOTE 12**MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE**

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
Somme à payer sur achats de titres et dépréciation	24 491	161 253
Engagements au titre de l'AMACS	71 537	51 840
Autres sommes à payer et engagements exigibles	79 078	67 898
Total	175 106	280 991

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 96 963 000 USD (76 862 000 USD en 2011) devrait être payée dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 13**RECETTES REPORTÉES**

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

Le tableau ci-dessous comprend un solde de 313,80 millions d'USD en décembre 2012 pour le fonds fiduciaire de l'ASAP.

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
Total	498 818	212 890
Ajustement sur la base de la juste valeur	(4 788)	(4 433)
Recettes reportées	494 031	208 457

NOTE 14**DONS NON DÉCAISSÉS**

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
FIDA	91 044	95 698
Fonds supplémentaires	226 735	226 439
Solde en fin d'exercice	317 779	322 137
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 071)	(7 121)
Dons non décaissés	316 708	315 016

NOTE 15**EMPRUNT AU TITRE DU FONDS FIDUCIAIRE ESPAGNOL**

Le prêt consenti par l'Espagne pour la création du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire s'élève à environ 383,8 millions d'USD (285,5 millions d'EUR). Il est remboursable sur 45 ans avec un différé d'amortissement de cinq ans. Le solde de 383,8 millions d'USD, au 31 décembre 2012, représente le total des fonds versés à cette date par le Gouvernement espagnol, majoré des intérêts courus.

NOTE 16**GAINS/PERTES DE CHANGE NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre des trois dernières années étaient les suivants:

<i>Année</i>	<i>(en dollars des États-Unis)</i>
2012	1,53811
2011	1,53882
2010	1,55027

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	876 527	945 677
Variations de change pour l'année:		
Encaisse et placements	3 372	(25 924)
Montants nets à recevoir/à payer	(9 262)	(2 305)
Encours des prêts et des dons	(1 848)	(40 474)
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	2 012	3 794
Contributions des États membres	2 618	(4 241)
Total des variations sur l'année	(3 108)	(69 150)
Solde de clôture au 31 décembre	873 419	876 527

Les variations de change présentées ci-dessus ne comprennent pas les gains ou pertes liés directement aux opérations, qui figurent au poste Total des variations de change.

NOTE 17**PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS****a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)**

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds. Au 31 décembre 2012, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 1 701 263 000 USD (1 818 010 000 USD en 2011), ce qui représente 75% du total des liquidités et placements (74% en 2011).

b) Instruments dérivés

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants, principalement pour assurer l'alignement sur le panier du DTS.

i) Contrats à terme

	31 décembre	
	2012	2011
Nombre de contrats en cours:		
Achat	554	1 303
Vente	(1 198)	(163)
Gains nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	10	1 730
Échéances (en jours)	66 à 88	39 à 716

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2012 portaient sur des dépôts à terme et des devises.

ii) Options

Le FIDA limite les opérations dans ce domaine aux options négociées sur des marchés organisés. Il n'inscrit pas en charge ses contrats d'option. Le FIDA ne détenant pas d'options au 31 décembre 2012, seuls les chiffres au 31 décembre 2011 sont présentés.

	31 décembre	
	2012	2011
Nombre de contrats en cours:		
Achat	-	52
Vente	-	0
Valeur de marché (en milliers d'USD)	-	2
Gains/(pertes) nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	-	(27)
Échéances (en jours)	-	27

iii) Contrats à terme couverts

Au 31 décembre 2012, les contrats à terme affichaient une perte de 8 786 000 USD (gain de 500 000 USD en 2011). Leurs échéances s'échelonnaient entre 7 et 38 jours (entre 4 et 72 jours au 31 décembre 2011).

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2012 portaient sur des devises.

c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 82 404 000 USD (110 838 000 USD en 2011). Ce chiffre tient compte des frais directs imputables sur le produit des placements, soit 3 681 000 USD (3 715 000 USD en 2011), qui sont inclus dans les charges.

	(en milliers de dollars des États-Unis)		
	2012		
	Juste valeur	Coût amorti	Total
Intérêts sur titres à revenu fixe	44 009	18 913	62 922
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(3 062)		(3 062)
(Moins-value)/plus-value sur titres à revenu fixe	21 956	(216) ^a	21 739
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	804	-	805
Total	63 706	18 697	82 404

^a Amortissement des titres au coût amorti et ventes ayant entraîné des gains/(pertes) réalisés.

	(en milliers de dollars des États-Unis)		
	2011		
	Juste valeur	Coût amorti	Total
Intérêts sur titres à revenu fixe	52 522	28 547	81 069
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	4 173	-	4 173
(Moins-value)/plus-value sur titres à revenu fixe	11 897	329 ^a	12 226
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	15 825	(3 423) ^b	12 402
Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles	968	-	968
Total	85 385	25 453	110 838

^a Amortissement des titres au coût amorti et ventes ayant entraîné des gains/(pertes) réalisés.

^b Dépréciation d'un titre vendu en 2012.

Dans le cas des placements au coût amorti, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent à l'amortissement et aux ventes de titres. Les moins-values latentes en 2011 correspondent à la dépréciation d'un titre.

Pour les entités consolidées, les chiffres ci-dessus sont ventilés par produit, à savoir:

	(en milliers de dollars des États-Unis)	
	2012	2011
FIDA	75 936	97 979
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	397	767
Fonds fiduciaire PPTE	16	22
Fonds fiduciaire espagnol	5 931	11 983
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	422	275
ASAP	25	-
Fonds supplémentaires	779	934
À déduire: recettes reportées/reclassées	(1 102)	(1 122)
Total	82 404	110 838

Le taux de rendement annuel des liquidités et des placements consolidés en 2012 s'est établi à 2,66% net de charges (3,45% net de charges en 2011). Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2012 s'est établi à 3,11% net de charges (3,82% net de charges en 2011).

NOTE 18

RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

	(en milliers de dollars des États-Unis)	
	2012	2011
Montants consolidés		
Remboursement du gouvernement hôte	8 815	9 305
Recettes provenant d'autres sources	328	4 230
Total	9 143	13 535

NOTE 19

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	(en milliers de dollars des États-Unis)	
	2012	2011
FIDA	1 866	1 216
Fonds supplémentaires	79 206	132 324
Total	81 072	133 540

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTE tiennent compte des charges correspondantes.

NOTE 20

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés.

	(en milliers de dollars des États-Unis)	
	2012	2011
FIDA	166 342	168 405
Autres entités	9 903	11 390
Total	176 245	179 795

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

NOTE 21

EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

a) *Agents du FIDA*

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de prestations offerts par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par la FAO.

En 2012, les effectifs à plein temps du FIDA et des autres entités consolidées admis à bénéficier du régime de pensions du FIDA, classés par principale source budgétaire, se décomposaient comme suit:

	Cadres	Services généraux	Total
Budget administratif du FIDA	268	201	469
Cadres associés/gestionnaires de programmes spéciaux	19		19
Fonds programmatiques	5	1	6
Total 2012	292	202	494
Total 2011^a	288	210	498

^a Recalculé pour tenir compte de l'effectif en équivalents temps plein admis à bénéficier d'une pension.

b) *Hors personnel*

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

c) *Pensions*

La dernière évaluation actuarielle de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, établie au 31 décembre 2011, a fait apparaître un déficit actuariel s'élevant à 1,87% de la rémunération soumise à retenue pour pension. Malgré cela, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants. En conséquence, l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2012 s'est élevé à 10 249 229 USD (10 005 958 USD en 2011).

d) *Plan d'assurance maladie après cessation de service*

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2012, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service, sur la base des hypothèses suivantes: taux d'actualisation: 4,0%; rendement des placements: 4,0%; augmentations de salaires prévues: 3,0%; augmentation des frais médicaux: 5,0%; inflation: 2,5%; et taux de change: 1 EUR = 1,326 USD. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2012 était de l'ordre de 71 537 000 USD. Les états financiers des exercices 2012 et 2011 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
	2012	2011
Passif (correspondant à des prestations antérieures)	(71 537)	(51 840)
Actifs du plan	66 807	65 770
Excédent/(déficit)	(4 730)	13 930
Variations annuelles		
Solde d'ouverture	13 930	10 650
Excédent/(déficit)		
Charges d'intérêts	(2 735)	(2 985)
Coût actuel des prestations	(2 158)	(2 190)
Gain actuariel/(perte)	(14 804)	7 955
Intérêts sur soldes	363	767
Reclassification/coût actuel des prestations pour les entités autres que le FIDA		1 552
Variations de change	674	(1 819)
Solde de clôture	(4 730)	13 930
Excédent/(déficit)	(4 730)	13 930
Passif (correspondant à des prestations antérieures)		
Provision totale au 1 ^{er} janvier	(51 840)	(56 172)
Charges d'intérêts	(2 735)	(2 985)
Coût actuel des prestations	(2 158)	(2 190)
Reclassification/coût actuel des prestations pour les entités autres que le FIDA		1 552
Gain actuariel/(perte)	(14 804)	7 955
Provision au 31 décembre	(71 537)	(51 840)
Actifs du plan		
Total des actifs au 1 ^{er} janvier	65 770	66 822
Intérêts sur soldes	363	767
Contributions		0
Variations de change	674	(1 819)
Total des actifs au 31 décembre	66 807	65 770

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis dans des dépôts à vue et à terme, conformément à la politique de placement du FIDA.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2012, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 4 713 000 USD (4 262 000 USD en 2011).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2012, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 58,9 millions d'USD en VAN. Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2012 s'élève à 66,8 millions d'USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

e) *Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS*

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2012:

<i>Incidence sur</i>	<i>Engagements</i>	<i>Coût des prestations</i>
Hausse des frais médicaux:		
5,0% au lieu de 4,0%	18,7	1,2
3,0% au lieu de 4,0%	(15,0)	(0,8)

NOTE 22**DONS**

Les dons se décomposent comme suit:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
Dons du FIDA	43 571	59 017
Fonds supplémentaires	67 778	119 809
Total	111 349	178 826

NOTE 23**PROJETS CSD**

Le montant global des engagements relatifs aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous. Pour plus de détails, voir l'appendice H2.

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
<i>FIDA seulement</i>	2012	2011
Projets CSD	118 416	76 331
Total	118 416	76 331

À la fin de décembre 2012, les financements non décaissés au titre des projets CSD s'élevaient à 657,3 millions d'USD (467,6 millions d'USD en 2011). À cette date, les financements approuvés mais encore non décaissés s'élevaient à 168,7 millions d'USD (165,9 millions d'USD en 2011), soit un montant global de 826,0 millions d'USD (633,5 millions d'USD en 2011).

NOTE 24**FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)**

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
Frais de gestion des placements	3 094	3 369
Autres charges	500	346
Total	3 594	3 715

NOTE 25**AJUSTEMENT SUR LA BASE DE LA JUSTE VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
Encours des prêts	11 301	(2 794)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	(21 255)	(11 173)
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	123	(19 683)
Encours net des prêts	(9 831)	(33 650)
Billets à ordre à encaisser	1 360	2 124
Contributions à recevoir	(2 027)	(5 944)
Contributions	313	3 212
Dons non décaissés	(5 727)	(2 035)
Recettes reportées	354	627
Total	(15 558)	(35 666)

NOTE 26**REVENU AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts, ainsi que des nouveaux allègements, donnant lieu à une augmentation des provisions.

NOTE 27**INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES**

Parmi les dons figure le financement annuel de deux entités hébergées par le FIDA, la Coalition internationale pour l'accès à la terre et le Mécanisme mondial, comme suit:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
Coalition internationale	-	1 000
Mécanisme mondial	-	-
Équipe spéciale de haut niveau	-	400
Total	-	1 400

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2012	2011
Coalition internationale	535	393
Mécanisme mondial	618	(1 399)
Équipe spéciale de haut niveau	145	33
Total	1 298	973

NOTE 28**ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF CONDITIONNELS****a) Éléments de passif conditionnels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le Fonds monétaire international en faveur de neuf pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice I.

Comme indiqué à la note 23, le FIDA a un passif conditionnel de 826,0 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas

encore été décaissé, Les décaissements auront lieu dès que seront remplies les conditions nécessaires à cet effet.

NOTE 29**Événements postérieurs à la date du bilan**

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après la période considérée, justifiant la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

NOTE 30**DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers consolidés pourront être publiés après recommandation par le Comité d'audit à sa réunion de mars 2013 et approbation par le Conseil d'administration à sa session d'avril 2013. Les états financiers consolidés de l'exercice 2012 seront soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs à sa session de février 2014. Les états financiers consolidés de l'exercice 2011 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa trente-sixième session, en février 2013.

**État des contributions complémentaires et supplémentaires
et des montants non décaissés**

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2012¹
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>États membres</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Afrique du Sud	-	-	10	-	10
Algérie	-	-	102	-	102
Allemagne	46	6 236	6 389	-	12 671
Angola	-	-	7	-	7
Arabie saoudite	-	-	146	-	146
Australie ²	2 721	-	84	-	2 805
Autriche	755	-	-	-	755
Bangladesh	-	-	58	-	58
Belgique	10 214	2 334	597	-	13 145
Belgique pour le Programme conjoint FBSA	-	-	203 993	-	203 993
Canada	1 605	-	3 406	-	5 011
Chine	-	-	407	-	407
Colombie	-	-	25	-	25
Danemark	13 517	4 058	3 946	-	21 521
Espagne	11 732	-	6 303	-	18 034
États-Unis	-	322	86	-	408
Finlande	2 744	4 176	14 105	-	21 025
France	1 032	1 137	3 741	-	5 909
Ghana	-	-	102	-	102
Grèce	-	-	102	-	102
Inde	-	-	1 000	-	1 000
Indonésie	-	-	50	-	50
Irlande	6 725	-	789	-	7 514
Italie	29 442	5 629	24 351	-	59 422
Japon	1 876	2 026	3 972	-	7 874
Jordanie	-	-	154	-	154
Koweït	-	-	146	-	146
Liban	-	-	111	-	111
Luxembourg	1 612	-	1 902	-	3 514
Malaisie	-	-	28	-	28
Maroc	-	-	50	-	50
Mauritanie	-	-	92	-	92
Nigéria	-	-	50	-	50
Norvège	22 475	2 530	6 113	-	31 119
Pakistan	-	-	25	-	25
Paraguay	-	-	15	-	15
Pays-Bas	79 472	5 468	11 779	-	96 719
Portugal	142	-	738	-	880
Qatar	-	-	146	-	146
République de Corée	-	4 100	459	-	4 559
Royaume-Uni	19 261	-	16 653	-	35 914
Sénégal	-	-	109	-	109
Sierra Leone	-	-	88	-	88
Suède	9 209	2 773	15 910	-	27 891
Suisse	8 384	343	12 093	-	20 820
Suriname	2 019	-	-	-	2 019
Turquie	-	-	47	-	47
Total États membres	224 982	41 134	340 479	-	606 595

¹ Les contributions dans des devises autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

² L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

**État des contributions complémentaires et supplémentaires
et des montants non décaissés**

**État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2012¹
(suite)**

(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Agence française de développement	-	-	608	-	608
Autres	251	-	1 656	-	1 907
Banque africaine de développement	2 800	-	1 096	-	3 896
Banque arabe	-	-	25	-	25
Banque mondiale	1 358	-	529	93 679	95 567
Commission européenne	814	-	376 862	-	377 676
Congressional Hunger Center	-	-	183	-	183
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS), Secrétariat, Genève	-	-	1 018	-	1 018
Coopernic	-	-	4 386	-	4 386
Excédent des commissions de service	50	-	96	-	146
Fédération nationale des coopératives agricoles	35	-	-	-	35
Fondation Bill et Melinda Gates	-	-	1 014	-	1 014
Fonds arabe de développement économique et social	2 983	-	-	-	2 983
Fonds de l'OPEP pour le développement international	1 552	-	-	-	1 552
Fonds d'équipement des Nations Unies	382	-	180	-	562
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	82	-	145	-	227
Fonds pour les pays les moins avancés	-	-	76	-	76
Fonds spécial pour les changements climatiques ²	-	-	31	-	31
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	2 976	-	-	-	2 976
Liechtenstein	-	-	5	-	5
Mécanisme d'assistance technique	-	-	15 119	-	15 119
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	14	-	84	-	98
Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (SFOAP) – Phase principale	-	-	24 855	-	24 855
Programme Cassava	-	-	71	-	71
Programme des Nations Unies pour le développement	467	-	33	-	500
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299	-	-	-	299
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	70 000	-	4 915	-	74 915
Total États non membres et autres sources	84 063	-	432 987	93 679	610 729
Total 2012	309 045	41 134	773 466	93 679	1 217 324
Total 2011	315 046	38 481	649 498	82 530	1 085 555

¹ Les contributions dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

² Dont 125 000 USD pour la Mongolie.

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions complémentaires cumulées et des autres contributions de 1978 à 2012 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant</i>
Allemagne	458
Arabie saoudite	30 000
Canada	1 511
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du PC-FBSA dans le cadre des reconstitutions	80 002
Inde	1 000
Royaume-Uni	12 002
Suède	13 827
	138 800
<i>Contributions afférentes à la reconstitution du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE</i>	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	14 024
	19 679
<i>Contributions apportées à ASAP dans le cadre de la reconstitution</i>	
Canada	19 879
Pays-Bas	26 519
Royaume-Uni	159 345
Suède	4 471
<i>Total ASAP</i>	210 214
Total contributions complémentaires 2012	368 693
Total contributions complémentaires 2011	158 479

État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant</i>
<i>Contributions afférentes aux reconstitutions (voir tableau précédent)</i>	19 679
Allemagne	6 989
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale	194 674
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
	246 519
Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2012	266 198
Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2011	266 198

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions complémentaires et supplémentaires reçues en 2012

Contributions reçues pour le cofinancement de projets en 2012

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Danemark	DKK	20 976	3 641
Fonds de l'OPEP pour le développement international	USD		600
Pays-Bas	USD		2 014
Total			6 255

Contributions reçues pour le programme de cadres associés en 2012

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>en milliers d'USD</i>
Allemagne	USD		245
Belgique	EUR	16	436
Danemark	USD		321
Finlande	USD		316
Italie	USD		102
Norvège	USD		285
Pays-Bas	USD		554
République de Corée	USD		358
Total			2 617

Contributions versées sous forme de fonds supplémentaires en 2012

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Autres	USD		337
CHEFINITA (SFOA)	EUR	100	132
Commission européenne	EUR	22 257	28 349
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS), Secrétariat	USD		113
Coopernic	EUR	300	376
Finlande	EUR	1 700	2 282
Fonds pour les pays les moins avancés	USD		5 610
Fonds spécial pour les changements climatiques	USD		2 984
France (Agence française de développement)	EUR		584
Italie	USD		563
Luxembourg	EUR	810	1 030
Pays-Bas	USD		173
Programme d'appui aux organisations paysannes en Afrique (SFOAP)	EUR	480	635
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	USD		1 485
République de Corée	USD		459
Suisse	EUR/USD		629
Total			45 741
Total général			54 614

**État des contributions complémentaires et supplémentaires
et des montants non décaissés**

État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés
(en milliers de dollars des États-Unis)

Cofinancement de projets – montants non décaissés

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	2012	2011
États membres		
Belgique	15	64
Canada	-	89
Danemark	4 474	2 833
Espagne	4 782	6 201
Finlande	10	10
Irlande	127	560
Italie	4 545	5 132
Japon	164	164
Luxembourg	230	279
Norvège	1 668	2 292
Pays-Bas	2 210	3 775
Royaume-Uni	528	876
Total États membres	18 753	21 484
États non membres		
Autres	26	26
Banque arabe	-	1 106
Banque mondiale	7	199
Fonds d'équipement des Nations Unies	-	105
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	23	-
Fonds fiduciaire du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	12 044	15 395
Organisation des pays exportateurs de pétrole	(314)*	89
Programme des Nations Unies pour le développement	23	23
Total États non membres	11 809	16 943
Total	30 563	38 427

* Avance sur paiements à recevoir

Programme de cadres associés – montants non décaissés

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	2012	2011
Allemagne	173	329
Belgique	568	493
Danemark	257	211
Finlande	72	208
France	6	2
Italie	72	111
Norvège	250	252
Pays-Bas	230	64
République de Corée	171	(9)
Suède	15	148
Total	1 815	1 809

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés (suite)

(en milliers de dollars des États-Unis)

Contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	2012	2011
États membres		
Allemagne	459	458
Belgique	27	19
Canada	336	367
Chine	176	156
Danemark	130	130
Espagne	3 721	4 336
États-Unis	1	1
Finlande	1 981	648
France (AFD)	395	-
Inde	1 000	1 000
Irlande	52	52
Italie	2 750	3 148
Japon	22	4
Jordanie	-	12
Liban	111	-
Luxembourg	1 427	497
Malaisie	13	13
Maroc	0	-
Mauritanie	-	11
Norvège	186	383
Pays-Bas	407	96
Portugal	24	24
Qatar	0	-
République de Corée	437	-
Royaume-Uni	3 506	4 331
Sénégal	-	26
Sierra Leone	-	12
Suède	5 580	7 780
Suisse	837	2 805
Total États membres	23 578	26 309
États non membres		
Autres	581	181
Banque africaine de développement	104	302
Banque mondiale	13	27
Commission européenne	18 418	39 670
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS), Secrétariat, Genève	47	56
Coopernic	356	332
Fonds d'équipement des Nations Unies	115	32
Fonds pour les pays les moins avancés	12	12
Fonds spécial pour les changements climatiques	20	101
Mécanisme d'assistance technique	527	-
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	17	17
Programme Cassava	3	43
Programme d'appui aux organisations paysannes en Afrique (SFOAP) – Phase principale	668	-
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	3 734	2 547
Total États non membres	24 615	43 321
Total	48 193	69 630

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés (suite)

(en milliers de dollars des États-Unis)

Fonds pour l'environnement mondial

<i>Pays bénéficiaire</i>	<i>Contributions cumulées reçues au 31 décembre 2012</i>	<i>Solde non décaissé au 1^{er} janvier 2012</i>	<i>Fonds reçus des donateurs</i>	<i>Décaisse- ments</i>	<i>Solde non décaissé au 31 décembre 2012</i>
	4				
ANASE ¹ régional	639	-	-	-	-
Appui mondial à la mise en œuvre de la CCD ²	457	-	-	-	-
Brésil	5 931	58	(57)	-	1
Burkina Faso	2 016	-	-	-	-
Chine	4 895	-	-	-	-
Comores	1 000	-	-	-	-
Équateur	2 783	(0)	-	-	(0)
Érythrée	4 477	0	-	-	0
Éthiopie	4 750	-	-	-	-
Fonds provenant de cofinanciers pour les activités du FEM	25	-	-	-	-
Gambie	96	0	-	-	0
Jordanie	7 861	939	-	(1 000)	(61)
Kenya	4 700	-	-	-	-
Mali ³	6 315	11	(11)	-	(0)
Maroc	330	80	(80)	-	-
Mauritanie	4 350	-	-	-	-
MENARID ⁴ suivi et évaluation	705	-	-	-	-
Mexique	5 100	5 000	(0)	(5 000)	(0)
Niger	4 326	-	-	-	-
Panama	1 580	(0)	1 500	-	1 500
Pérou	1 916	10	96	(44)	62
Sao Tomé-et-Principe	2 518	100	2 418	(2 425)	93
Soudan	3 750	10	3 650	(3)	3 657
Sri Lanka	7 270	-	-	-	-
Swaziland	2 051	-	-	-	-
Tunisie	5 350	-	-	-	-
Venezuela (République bolivarienne du)	3 735	-	3 635	-	3 635
Viet Nam	755	-	-	-	-
Total	93 679	6 210	11 150	(8 472)	8 888

¹ Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

² Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

³ Dont une somme de 326 000 USD reçue avant la signature de l'accord financier entre le FIDA et l'administrateur du FEM.

⁴ Programme de gestion intégrée des ressources naturelles dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

		2012	2011
Liquidités en monnaies librement convertibles	Monnaie	245 783	231 198
	Placements	2 045 440	2 262 587
	Billets à ordre	334 182	302 786
	Autres sommes à recevoir	21 951	141 712
		2 647 356	2 938 283
Moins	Sommes à payer et passif exigible	172 401	305 816
	Réserve générale	95 000	95 000
	Prêts entrés en vigueur mais non décaissés	2 612 664	2 441 662
	Prêts approuvés et signés mais non encore entrés en vigueur	125 433	93 407
	Dons non décaissés	91 043	95 698
	Dons CSD non décaissés	657 314	467 607
		3 753 855	3 499 190
	Provision pour billets à ordre	80 861	80 861
		3 834 718	3 521 185
Ressources disponibles pour engagement		(1 187 360)	(641 768)
Moins	Prêts non encore signés	432 947	565 070
	Dons non encore signés	168 707	165 946
	Dons CSD non encore signés	43 042	23 607
Ressources nettes disponibles avant pouvoir d'engagement anticipé (PEA)		(1 832 056)	(1 396 391)
PEA reporté au 1^{er} janvier		1 396 391	936 135
PEA approuvé aux sessions du Conseil d'administration au cours de l'exercice		671 400	610 700
		2 067 791	1 546 835
Moins	PEA couvert pendant l'exercice	(235 735)	(150 444)
PEA reporté au 31 décembre¹		1 832 056	1 396 391
Ressources nettes disponibles pour engagement		-	-

¹ Le montant reporté au titre du PEA est largement inférieur au plafond de sept ans de rentrées futures au titre des prêts (soit environ 2,4 milliards d'USD) conformément à ce qui a été fixé dans la huitième reconstitution.



Management's Report Regarding the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting

Management of the International Fund for Agricultural Development (IFAD) (the "Fund") is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its consolidated financial statements. The financial statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS") issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

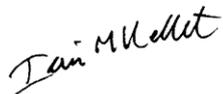
According to the Agreement Establishing IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining adequate internal controls of the Fund including those over external financial reporting.

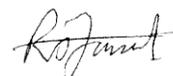
The Executive Board of the Fund established an Audit Committee, whose terms of reference, among other things, is to assist the Board in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund, including effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee is comprised entirely of selected members of the Executive Board and oversees the process for the selection of external auditors and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The external and internal auditors meet with the Audit Committee of the Executive Board to discuss their work plans and approach which covers review of the adequacy of internal controls over financial reporting and any other matter that may require the Audit Committee's attention.

The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls over financial reporting. There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal control, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can only provide reasonable, as opposed to absolute assurance with respect to financial statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting for the Financial Statements presented in conformity with International Financial Reporting Standards (IFRS) as of **31st December 2012**. The assessment was based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the *Internal Controls-Integrated Framework* issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Management believes that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31st December 2012, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2012 financial statements. IFAD's independent audit firm Deloitte, has audited the financial statements and has issued an attestation report on Management's assertion on the Fund's Internal controls over financial reporting.


Kanayo F. Nwanze
President


Iain M. Kellet
Chief Financial Officer


Ruth Farrant
Director and Controller



Enabling poor rural people to overcome poverty
 Cœuvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté
 Dar a la población rural pobre la oportunidad de salir de la pobreza
 تمكين السكان الريفيين الفقراء من التغلب على الفقر

Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

La direction du Fonds international de développement agricole (FIDA) (le "Fonds") est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil international des normes comptables.

En vertu de l'Accord portant création du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes rencontrent le Comité d'audit du Conseil d'administration afin de discuter de leurs plans et modalités de travail, y compris pour apprécier la pertinence du système de contrôle interne de l'information financière et pour toute autre question méritant l'attention du Comité.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau des contrôles internes de l'information financière. Il existe des limitations intrinsèques à l'efficacité de tout système de contrôle interne, y compris la possibilité d'erreurs humaines, le contournement des contrôles mis en place ou la dérogation aux procédures établies. Un système de contrôle interne efficace ne peut donc fournir qu'une assurance raisonnable, et non pas absolue, à l'égard des états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les États financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) au 31 décembre 2012. L'évaluation a été conduite sur la base des critères pour l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne" publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO). La direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2012 et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2012. Deloitte, le cabinet d'audit indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Kanayo F. Nwanze
Président du FIDA

Iain M. Kellet
Responsable financier principal et Chef du Département des opérations financières

Ruth Farrant
Directrice et Contrôleuse



Deloitte & Touche S.p.A.
Via della Camilluccia, 589/A
00135 Roma
Italia
Tel: +39 06 367491
Fax: +39 06 36749282
www.deloitte.it

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the International Fund for Agricultural Development

Report on the Financial Statements

We have audited the accompanying consolidated financial statements of the International Fund for Agricultural Development, which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheet as at 31 December 2012, the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income and changes in retained earnings and the consolidated cash-flow statement for the year then ended, the statement of complementary and supplementary contributions and unspent funds, the statement of IFAD-only resources available for commitment and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

President's Responsibility for the Financial Statements

The President is responsible for the preparation and fair presentation of these consolidated financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards as issued by the International Accounting Standards Board (IASB), and for such internal control as the President determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the consolidated financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova
Palermo Parma Roma Torino Treviso Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano - Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.
Codice Fiscale/Registro delle Imprese Milano n. 03049560166 - R.E.A. Milano n. 1720239
Partita IVA: IT 03049560166

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Opinion

In our opinion, the consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the International Fund for Agricultural Development as at December 31, 2012, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards as issued by the International Accounting Standards Board.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Enrico Pietrarelli
Partner

Rome, 21 March 2013



Deloitte & Touche S.p.A.
Via della Camilluccia, 589/A
00135 Roma
Italia
Tel: +39 06 367491
Fax: +39 06 36749282
www.deloitte.it

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the International Fund for Agricultural Development

We have examined management's assessment that the International Fund for Agricultural Development ("IFAD") maintained effective internal controls over financial reporting as of December 31, 2012, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. IFAD's management is responsible for maintaining effective internal control over financial reporting and for its assessment of the effectiveness of internal control over financial reporting, included in the accompanying consolidated financial statements of IFAD as at 31 December 2012. Our responsibility is to express an opinion on management's assertion over the effectiveness of IFAD's internal control over financial reporting based on our examination.

We conducted our examination in accordance with the International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000. Our examination included obtaining an understanding of internal control over financial reporting, evaluating management's assessment and performing such other procedures as we considered necessary in the circumstances. We believe that our work provides a reasonable basis for our opinion.

An entity's internal control over financial reporting is a process designed by, or under the supervision of, the entity's principal executive and principal financial officers, or persons performing similar functions, and effected by the entity's board, management, and other personnel to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles. An entity's internal control over financial reporting includes those policies and procedures that (1) pertain to the maintenance of records that, in reasonable detail, accurately and fairly reflect the transactions and dispositions of the assets of the entity; (2) provide reasonable assurance that transactions are recorded as necessary to permit preparation of financial statements in accordance with generally accepted accounting principles, and that receipts and expenditures of the company are being made only in accordance with authorizations of the entity's management; and (3) provide reasonable assurance regarding prevention or timely detection of unauthorized acquisition, use, or disposition of the entity's assets that could have a material effect on the financial statements.

Because of the inherent limitations of internal control over financial reporting, including the possibility of collusion or improper management override of controls, material misstatements due to error or fraud may not be prevented or detected on a timely basis. Also, projections of any evaluation of the effectiveness of the internal control over financial reporting to future periods are subject to the risk that the controls may become inadequate because of changes in conditions, or that the degree of compliance with the policies or procedures may deteriorate.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova
Palermo Parma Roma Torino Treviso Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano - Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.
Codice Fiscale/Registro delle Imprese Milano n. 03049560166 - R.E.A. Milano n. 1720239
Partita IVA: IT 03049560166

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

In our opinion, management's assertion that IFAD maintained effective internal control over financial reporting, included within the consolidated financial statements of IFAD as at 31 December 2012, is fairly stated, in all material respects, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Enrico Pietrarelli
Partner

Rome, March 21, 2013

Deloitte

Deloitte & Touche S.p.A
Via della Camiluccia, 589A
00135 Roma
Italia
Tel. +39 06 367491
Fax +39 06 36749282
www.deloitte.it

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Au Fonds international de développement agricole

Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole, qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2012, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) et des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés, l'état des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement) ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Président concernant les états financiers

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit. En vertu de ces normes, nous devons respecter les règles de déontologie et planifier et exécuter l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit consiste à mettre en œuvre des procédures afin de recueillir des éléments probants à l'appui des montants et informations présentés dans les états financiers. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, le Commissaire aux comptes prend en considération le contrôle interne relatif à la préparation et à la présentation fidèle par l'établissement d'états financiers consolidés, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du

contrôle interne. Un audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Fonds international de développement agricole au 31 décembre 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

(signé)
Enrico Pietrarelli
Associé

Rome, le 21 mars 2013

Deloitte

Deloitte & Touche S.p.A
Via della Camiluccia, 589A
00135 Roma
Italia
Tel. +39 06 367491
Fax +39 06 36749282
www.deloitte.it

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Au Fonds international de développement agricole

Nous avons examiné la déclaration de la direction selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2012, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne" publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission*. Il appartient à la direction du FIDA de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y inclus les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2012, ci-joints. Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière du FIDA.

Nous avons conduit notre examen conformément à l'*International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000*. Cet examen a consisté à réunir des données afin de comprendre le contrôle interne de l'information financière, à évaluer la déclaration de la direction et à effectuer toute autre procédure jugée par nous nécessaire en l'espèce. Nous estimons que notre travail constitue une base raisonnable pour former notre opinion.

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, ou sous la supervision de celles-ci, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entreprise sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisée des actifs de l'entité susceptible d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2012, expose fidèlement la situation, sur tous les points importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne" publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission*.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

(signé)
Enrico Pietrarelli
Associé

Rome, le 21 mars 2013

**Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis,
reconverti en droits de tirage spéciaux**

Aux 31 décembre 2012 et 2011

<i>Actif</i>	<i>En milliers d'USD</i>		<i>En milliers de DTS</i>	
	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	246 905	233 725	160 525	151 886
Placements (note 4)	2 045 838	2 263 016	1 330 098	1 470 621
Billets à ordre à encaisser (note 5)	335 581	304 185	218 178	197 674
Contributions à recevoir (note 5)	557 616	194 127	362 534	126 154
À déduire: provisions (note 6)	(168 447)	(168 548)	(109 518)	(109 530)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	724 750	329 764	471 195	214 298
Autres sommes à recevoir (note 7)	144 542	275 811	173 677	266 379
Actifs fixes (note 8)	6 403	3 755	4 163	2 440
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	6 119 027	5 804 792	3 978 277	3 772 244
À déduire: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(52 702)	(83 060)	(34 264)	(53 977)
À déduire: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 b) et appendice I)	(87 271)	(77 066)	(56 739)	(50 081)
Encours net des prêts	5 979 054	5 644 665	3 887 274	3 668 186
Total actifs	9 147 492	8 750 736	6 026 931	5 773 810

<i>Passif et fonds propres</i>	<i>En milliers d'USD</i>		<i>En milliers de DTS</i>	
	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Passif				
Sommes à payer et passif exigible (note 12)	182 837	287 718	198 575	274 117
Dons non décaissés (appendice H1)	91 044	95 698	59 192	62 189
Recettes reportées (note 13)	86 131	98 497	55 998	64 008
Total passif	360 012	481 913	313 765	400 314
Fonds propres				
Contributions				
Ordinaires	6 976 794	6 251 350	5 876 575	5 322 821
Spéciales	20 349	20 349	15 219	15 219
Total contributions (appendice G)	6 997 144	6 271 699	5 891 794	5 338 040
Réserve générale	95 000	95 000	61 762	61 737
Bénéfices non distribués	1 695 337	1 902 124	(240 390)	(26 281)
Total fonds propres	8 787 481	8 268 823	5 713 168	5 373 496
Total passif et fonds propres	9 147 492	8 750 736	6 026 931	5 773 810

Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

État des contributions

Aux 31 décembre 2012 et 2011

État récapitulatif des contributions

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2012	2011
Contributions initiales	1 017 373	1 017 314
Première reconstitution	1 016 372	1 016 372
Deuxième reconstitution	566 560	566 560
Troisième reconstitution	553 856	553 776
Quatrième reconstitution	361 421	361 396
Cinquième reconstitution	441 401	441 371
Sixième reconstitution	567 021	566 991
Septième reconstitution	654 640	654 647
Huitième reconstitution	963 701	884 586
Neuvième reconstitution	651 666	5 654
Total FIDA	6 794 011	6 068 667
PSA phase I	288 868	288 868
PSA phase II	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales ¹	20 349	20 348
Total des contributions aux reconstitutions	7 165 592	6 440 247
État des contributions complémentaires		
Fonds belge de survie (FBS)	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	210 214	0
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
Total contributions complémentaires	368 693	158 479
Contributions à l'Initiative PPTE ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	246 519	246 519
Contributions du FBS ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
État des contributions supplémentaires²		
Cofinancement des projets	309 045	315 046
Programme de cadres associés	41 134	38 481
Autres fonds supplémentaires	773 466	505 660
Fonds pour l'environnement mondial	93 679	82 530
Total contributions supplémentaires	1 217 324	1 200 227
Total contributions	9 061 964	8 109 308
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (cf. ci-dessus)	7 165 592	6 440 247
Moins provisions	(168 448)	(168 548)
Total net des contributions aux reconstitutions	6 997 144	6 271 699
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(10 465)	(10 151)
Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	6 986 679	6 261 548

¹ Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP pour le développement international.

² Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

État des contributions

Aux 31 décembre 2012 et 2011

État des contributions des Membres¹

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Huitième reconstitution</i>					
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
États membres							
Afghanistan	0						
Afrique du Sud	500	USD	913	913	913	0	913
Albanie	40	USD	10	10	10	0	10
Algérie	52 430	USD	10 000	10 000	10 000	0	10 000
Allemagne	335 873	EUR	45 184	59 067	59 067	0	59 067
Angola	460	USD	1 900	1 900	1 900	0	1 900
Arabie saoudite	389 778	USD	20 000	20 000	10 000	10 000	20 000
Argentine	9 900	USD	2 500	2 500	2 500	0	2 500
Arménie	22	USD	13	13	13	0	13
Australie ²	37 247						
Autriche	55 494	EUR	11 034	14 501	14 501	0	14 501
Azerbaïdjan	100	USD	100	100	100	0	100
Bangladesh	4 356	USD	600	600	390	210	600
Barbade	10						
Belgique	92 754	EUR	21 000	27 871	27 871	0	27 871
Belize	205						
Bénin	200	USD	99	99	99	0	99
Bhoutan	135	USD	30	30	30	0	30
Bolivie (État plurinational de)	1 500		0	0	0	0	0
Bosnie-Herzégovine	75	USD	90	90	90	0	90
Botswana	410	USD	150	150	150	0	150
Brésil ³	51 936	USD	13 360	13 360	0	13 360	13 360
Burkina Faso	259	USD	100	100	100	0	100
Burundi	80	USD	10	10	10	0	10
Cambodge	630	USD	210	210	210	0	210
Cameroun	1 649	EUR	610	791	791	0	791
Canada	203 446	CAD	75 000	74 260	74 260	0	74 260
Cap-Vert	26						
Chili	800	USD	60	60	60	0	60
Chine	56 839	USD	22 000	22 000	22 000	0	22 000
Chypre	192	USD	60	60	60	0	60
Colombie	640	USD	200	200	200	0	200
Comores ⁴	33						
Congo	751	EUR	46	67	67	0	67
Côte d'Ivoire	1 559						
Cuba	9						
Danemark	124 609	DKK	75 000	13 602	13 602	0	13 602
Djibouti	6						
Dominique	51						
Égypte	17 409						
El Salvador	100						
Émirats arabes unis	52 180	USD	1 000	1 000	650	350	1 000
Équateur	791	USD	50	50	50	0	50
Érythrée	30	USD	10	10	10	0	10
Espagne	47 789	EUR	38 000	53 874	53 874	0	53 874
Estonie	59						
États-Unis ³	701 674	USD	90 000	90 000	54 000	35 440	89 440
Éthiopie	221	USD	30	30	30	0	30
Ex-République yougoslave de Macédoine	108		0	0	0	0	0
Fidji	204						
Finlande	40 268	EUR	12 000	16 269	16 269	0	16 269
France	237 940	EUR	35 000	47 084	47 084	0	47 084
Gabon (USD)	3 356	USD	41	41	41	0	41
Gabon (EUR)	0	EUR	152	204	204	0	204
Gambie	60	USD	15	15	15	0	15
Ghana	1 666	USD	400	400	200	0	200

État des contributions

Aux 31 décembre 2012 et 2011

État des contributions des Membres¹ (suite)

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Huitième reconstitution</i>					<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
Grèce	4 196						
Grenade	75						
Guatemala	1 043						
Guinée	330	USD	80	80	80	0	80
Guinée-Bissau	30						
Guyana	635	USD	483	483	483	0	483
Haïti	107						
Honduras	801						
Îles Cook	5						
Îles Salomon	10						
Inde	79 812	USD	25 000	25 000	25 000	0	25 000
Indonésie	46 959	USD	5 000	5 000	4 970	0	4 970
Irak ⁴	55 099	USD	1 000	1 000	1 000	0	1 000
Iran (République islamique d')	128 750						
Irlande ⁵	15 968	EUR	4 000	7 863	7 863	0	7 863
Islande	315	USD	35	35	35	0	35
Israël	300						
Italie	278 407	EUR	52 544	69 055	69 055	0	69 055
Jamaïque	326						
Japon	362 122	JPY	6 375 300	77 063	40 197	36 866	77 063
Jordanie	840	USD	100	100	100	0	100
Kenya	4 618	USD	81	81	81	0	81
Kiribati	5						
Koweït	161 041	USD	12 000	12 000	7 800	4 200	12 000
Lesotho	389	USD	100	100	100	0	100
Liban	195	USD	100	100	100	0	100
Libéria	39						
Libye ⁴	52 000						
Luxembourg	3 460	EUR	1 576	2 050	2 050	0	2 050
Madagascar	377	USD	198	198	198	0	198
Malaisie	1 125	USD	50	50	50	0	50
Malawi	73	USD	50	50	50	0	50
Maldives	51						
Mali	190	USD	97	97	97	0	97
Malte	55						
Maroc	6 544	USD	700	700	700	0	700
Maurice	270	USD	5	5	5	0	5
Mauritanie	135						
Mexique	33 131						
Mongolie	2	USD	10	10	10	0	10
Mozambique	400	USD	85	85	85	0	85
Myanmar	250						
Namibie	360						
Népal	160	USD	50	50	50	0	50
Nicaragua	119						
Niger	225	USD	50	50	50	0	50
Nigéria	106 459	USD	15 000	15 000	15 000	0	15 000
Norvège	179 863	NOK	240 135	41 924	41 924	0	41 924
Nouvelle-Zélande	7 991						
Oman	250	USD	50	50	50	0	50
Ouganda	290	USD	90	90	90	0	90
Ouzbékistan	0	USD	10	10	10	0	10
Pakistan	14 934	USD	8 000	8 000	5 333	2 667	8 000
Panama	200	USD	25	25	25	0	25
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170						
Paraguay	705	USD	501	501	501	0	501
Pays-Bas	269 656	USD	75 000	75 000	75 000	0	75 000

État des contributions

Aux 31 décembre 2012 et 2011

État des contributions des Membres¹ (suite)

	Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)	Huitième reconstitution					
		Instruments déposés			Paiements (équivalent en milliers d'USD)		
		Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	Liquidités	Billets à ordre	Total
Pérou	960	USD	300	300	300	0	300
Philippines	1 978						
Portugal	4 384						
Qatar	39 980						
République arabe syrienne	1 317	USD	500	500	500	0	500
République centrafricaine	11						
République de Corée	13 239	USD	6 000	6 000	6 000	0	6 000
République démocratique du Congo	1 380	USD	200	200	200	0	200
République démocratique populaire lao	255	USD	51	51	51	0	51
République de Moldova	19	USD	26	26	26	0	26
République dominicaine	88						
République populaire démocratique de Corée	800						
République-Unie de Tanzanie	324	USD	120	120	120	0	120
Roumanie	250						
Royaume-Uni	218 454	GBP	33 852	54 452	54 452	0	54 452
Rwanda	171	USD	50	50	50	0	50
Sainte-Lucie	22						
Saint-Kitts-et-Nevis	20						
Samoa	50						
Sao Tomé-et-Principe	10						
Sénégal	386						
Seychelles	20						
Sierra Leone	37						
Somalie	10						
Soudan	1 139						
Sri Lanka	7 885	USD	1 001	1 001	1 001	0	1 001
Suède	201 692	SEK	360 000	53 476	53 476	0	53 476
Suisse	115 697	CHF	21 300	23 751	23 751	0	23 751
Swaziland	273						
Tadjikistan	1	USD	1	1	1	0	1
Tchad	62						
Thaïlande	900	USD	300	300	300	0	300
Togo	35						
Tonga	55						
Tunisie	3 178	USD	600	600	600	0	600
Turquie	16 236	USD	1 200	1 200	1 200	0	1 200
Uruguay	425	USD	100	100	100	0	100
Venezuela (République bolivarienne du)	189 689	USD	6 569	6 569	6 569	0	6 569
Viet Nam	1 603	USD	500	500	500	0	500
Yémen	2 376	USD	972	972	972	0	972
Zambie	407	USD	87	87	87	0	87
Zimbabwe	2 103						
Total contributions au 31 décembre 2012	5 178 644			963 701	859 817	103 093	962 910

¹ Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre, Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice G. Les contributions de l'Afghanistan (93 USD) et du Tadjikistan (400 USD) ne figurent donc pas dans le tableau ci-dessus.

² L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

³ Voir appendice D, note 5 a).

⁴ Voir appendice D, notes 6 a) et b).

⁵ Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la huitième reconstitution, l'Irlande a fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

État des contributions

Aux 31 décembre 2012 et 2011

État des contributions des Membres (suite)¹

	Neuvième reconstitution					Total
	Instruments déposés			Paiements (équivalent en milliers d'USD)		
	Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	Liquidités	Billets à ordre	
Afrique du Sud	USD	500	500	0	0	0
Allemagne	EUR	52 389	69 070	0	0	0
Angola	USD	1 900	1 900	1 900	0	1 900
Arabie saoudite	USD	23 000	23 000	0	23 000	23 000
Autriche	EUR	16 000	21 094	0	0	0
Azerbaïdjan	USD	100	100	100	0	100
Bangladesh	USD	650	650	0	650	650
Burkina Faso	USD	125	125	0	0	0
Burundi	USD	10	10	10	0	10
Cambodge	USD	210	210	210	0	210
Canada	CAD	75 000	75 292	37 630	0	37 630
Chine	USD	27 000	27 000	0	0	0
Chypre	USD	60	60	0	0	0
Danemark	DKK	85 000	15 020	0	0	0
Émirats arabes unis	USD	1 000	1 000	0	0	0
Équateur	USD	400	400	0	0	0
Érythrée	USD	30	30	30	0	30
Finlande	EUR	12 000	15 821	0	0	0
France	EUR	35 000	46 144	0	0	0
Gambie	USD	15	15	15	0	15
Ghana	USD	400	400	0	0	0
Guinée	USD	80	80	0	0	0
Guyana	USD	242	242	242	0	242
Inde	USD	30 000	30 000	10 000	0	10 000
Indonésie	USD	10 000	10 000	0	0	0
Islande	USD	25	25	25	0	25
Israël	EUR	39	50	50	0	50
Japon	JPY	5 930 003	68 583	0	34 291	34 291
Luxembourg	EUR	1 678	2 212	0	0	0
Madagascar	USD	50	50	50	0	50
Mali	EUR	71	93	93	0	93
Mexique	USD	5 000	5 000	1 667	0	1 667
Nicaragua	USD	150	150	0	0	0
Norvège	NOK	270 000	48 515	0	0	0
Oman	USD	50	50	50	0	50
Ouganda	USD	50	50	50	0	50
Pakistan	USD	8 000	8 000	0	0	0
Pays-Bas	USD	75 000	75 000	0	75 000	75 000
République centrafricaine	EUR	2	3	3	0	3
République démocratique du Congo	USD	290	290	290	0	290
République démocratique populaire lao	USD	51	51	51	0	51
République-Unie de Tanzanie	USD	120	120	120	0	120
Seychelles	USD	50	50	50	0	50
Sri Lanka	USD	1 001	1 001	0	0	0
Suède	SEK	460 560	70 796	0	0	0
Suisse	CHE	28 500	31 136	0	0	0
Tadjikistan ¹	USD	0	0	0	0	0
Tchad	EUR	250	329	329	0	329
Tunisie	USD	750	750	5	0	5
Turquie	USD	1 200	1 200	200	0	200
Total contributions au 31 décembre 2012			651 666	53 169	132 941	186 111

¹ Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice G. La contribution de 200 USD du Tadjikistan ne figure donc pas dans le tableau ci-dessus.

État des contributions

Aux 31 décembre 2012 et 2011

Programme spécial pour l'Afrique

	<i>Première phase</i>			<i>Deuxième phase</i>		<i>Total</i>
	<i>Instruments déposés</i>			<i>Instruments déposés</i>		
	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	
Allemagne	EUR	14 827	17 360			17 360
Australie	AUD	500	389			389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673			18 673
Djibouti	USD	1	1			1
Espagne	USD	1 000	1 000			1 000
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
Finlande	EUR	9 960	12 205			12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25			25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000			10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474			21 474
Koweït	USD		0	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266			266
Mauritanie	USD	25	25			25
Niger	EUR	15	18			18
Nigéria	USD		0	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759			19 759
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252			252
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150			11 150
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049			17 049
Union européenne	EUR	15 000	17 619			17 619
Au 31 décembre 2012			288 868		62 364	351 232
Au 31 décembre 2011			288 868		62 364	351 232

État des contributions

Au 31 décembre 2012 et 2011

État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2012¹
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>États membres</i>	<i>Instruments déposés^{2,3}</i>	<i>Billets à ordre déposés³</i>	<i>Paiements</i>	
			<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre encaissés</i>
Reconstitution initiale				
Estonie	60		60	
Total reconstitution initiale du FIDA	60		60	
Troisième reconstitution				
République démocratique populaire lao			50	
Tchad			30	
Total FIDA3			80	
Quatrième reconstitution				
Mauritanie			25	
Total FIDA4			25	
Cinquième reconstitution				
Mauritanie			30	
Total FIDA5			30	
Sixième reconstitution				
Mauritanie			30	
Total FIDA6			30	
Septième reconstitution				
Bolivie (État plurinational de)			100	
États-Unis d'Amérique				7 714
France				10 277
Gambie			15	
République démocratique populaire lao			51	
Tchad			32	
Total FIDA7			198	17 991
Huitième reconstitution				
Algérie				3 500
Allemagne				19 762
Arabie saoudite				5 000
Arménie			5	
Autriche				4 761
Belgique			9 097	
Chine			7 000	
Chypre			20	
Danemark			4 365	
États-Unis		30 000		18 000
Finlande			5 880	
France		15 343		15 736
Gabon			100	
Gambie			15	
Guinée			80	
Indonésie			3 470	
Iraq			500	
Irlande			2 639	
Italie			23 372	

État des contributions

Au 31 décembre 2012 et 2011

État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2012¹ (suite)
(en milliers de dollars des États-Unis)

États membres	Instruments déposés ^{2,3}	Billets à ordre déposés ³	Paiements	
			Liquidités	Billets à ordre encaissés
Luxembourg				690
Maroc				350
Mozambique				30
Norvège			14 033	
Ouzbékistan			5	
Pakistan				2 667
Panama			8	
Pays-Bas				25 000
République de Corée			2 000	
République démocratique populaire lao			51	
République de Moldova			8	
Royaume-Uni	53 197	54 327		54 452
Sri Lanka			334	
Suède				18 073
Suisse		7 873		7 980
Tunisie			186	
Turquie			11	
Viet Nam			200	
Total FIDA8	53 197	107 543	73 379	176 001

Neuvième reconstitution

Afrique du Sud	500			
Allemagne	66 822			
Angola			1 900	
Arabie saoudite		23 000		
Autriche	20 363			
Azerbaïdjan			100	
Bangladesh		650		
Burkina Faso	125			
Cambodge	210		210	
Canada	74 876	37 521		37 630
Chine	27 000			
Chypre	60			
Danemark	15 098			
Émirats arabes unis	1 000			
Équateur	400			
Érythrée			30	
Finlande	14 961			
France	45 425			
Gambie	15		15	
Ghana	400			
Guinée	80			
Guyana			242	
Inde	30 000		10 000	
Indonésie	10 000			
Islande			25	
Israël			50	
Japon	74 827	37 352		
Luxembourg	2 155			
Madagascar			50	
Mexique			1 667	
Norvège	48 550			
Oman			50	
Pakistan	8 000			
Pays-Bas	75 000	75 000		
République centrafricaine			3	

État des contributions

Au 31 décembre 2012 et 2011

État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2012¹ (suite)
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>États membres</i>	Instruments déposés ^{2,3}	Billets à ordre déposés ³	<i>Paiements</i>	
			<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre encaissés</i>
République démocratique populaire lao			51	
République-Unie de Tanzanie			58	
Seychelles			50	
Sri Lanka	1 001			
Suède	70 784			
Suisse	29 276			
Tadjikistan				
Tchad			329	
Tunisie	750		5	
Turquie	1 200		200	
Total FIDA9	618 878	173 523	15 035	37 630
Total général	672 135	281 066	88 837	231 622

¹ Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, le paiement effectué par le Tadjikistan (400 USD) pour la huitième reconstitution n'apparaît pas.

² Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

³ Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

État des prêts

1. FIDA: encours des prêts

Aux 31 décembre 2012 et 2011

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts en vigueur		Encours des prêts
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée	
				Remboursements	
Prêts (en milliers d'USD)					
Bangladesh	30 000			18 000	12 000
Cap-Vert	2 003			1 202	801
Haïti	3 500			2 144	1 356
Népal	11 538			6 931	4 608
République-Unie de Tanzanie	9 489			5 812	3 677
Sri Lanka	12 000			7 500	4 500
Sous-total¹	68 530			41 588	26 942
Ajustement de change sur les prêts en USD	3 169			3 177	(9)
Sous-total des prêts en USD¹	71 699			44 765	26 933
Prêts¹ (en milliers de DTS)					
Albanie	35 080		3 928	4 392	26 760
Angola	16 981		4 564	2 417	10 001
Argentine	55 545		17 530	28 511	9 504
Arménie	54 549		7 217	3 559	43 773
Azerbaïdjan	44 907		15 772	1 722	27 413
Bangladesh	361 436		88 003	64 870	208 563
Belize	3 067		1 582	1 003	482
Bénin	87 004	8 750	8 767	18 523	50 963
Bhoutan	32 630		4 575	5 287	22 768
Bolivie (État plurinational de)	60 979	11 600	6 790	11 373	31 217
Bosnie-Herzégovine	48 304	8 050	5 990	3 432	30 832
Botswana	2 600		2 345	0	255
Brésil	111 872	43 708	17 861	29 088	21 216
Burkina Faso	81 458		18 560	10 920	51 979
Burundi	41 288		1 238	10 812	29 238
Cambodge	43 308		15 887	1 772	25 649
Cameroun	53 336	1 950	19 195	5 576	26 615
Cap-Vert	17 700	4 210	1 090	2 172	10 227
Chine	491 245	30 450	83 560	72 819	304 417
Colombie	42 625		21 166	9 964	11 495
Comores	4 182		0	1 434	2 748
Congo	20 150	6 200	3 425	10 525	10 525
Costa Rica	3 400		0	3 400	0
Côte d'Ivoire	18 371		580	4 015	13 776
Cuba	10 581		0	3 462	7 120
Djibouti	4 462		170	858	3 434
Dominique	2 902		0	1 986	917
Égypte	216 245	8 770	80 911	54 583	71 980
El Salvador	77 669	0	21 456	24 398	31 814
Équateur	46 337		20 868	14 468	11 000
Érythrée	24 643		2 014	2 376	20 253
Éthiopie	189 816		39 081	27 316	123 419
Ex-République yougoslave de Macédoine	11 721		0	1 616	10 105
Gabon	3 800		2 142	387	1 271
Gambie	29 214		1 121	6 301	21 792
Géorgie	23 959	3 250	3 525	1 270	15 913
Ghana	133 077	0	39 138	16 627	77 312
Grenade	4 400		1 487	1 260	1 654
Guatemala	80 533	10 850	35 079	25 335	9 269
Guinée	68 723		5 987	14 031	48 705
Guinée-Bissau	5 117		5 117	2 575	2 542
Guinée équatoriale	5 794		5 794	1 907	3 887
Guyana	8 523		1 089	1 370	6 063
Haïti	60 221		5 754	12 955	41 512
Honduras	79 700	0	15 096	10 947	53 657
Îles Salomon	2 519		2 519	1 061	1 458
Inde	540 777	33 550	163 731	111 643	231 854
Indonésie ²	172 282		60 295	27 168	84 819
Jordanie	32 248		2 644	19 372	10 232
Kenya	122 311		57 588	8 839	55 884
Kirghizistan	13 597	6 500	0	1 324	5 773
Lesotho	27 022		3 800	4 842	18 379
Liban	19 926	2 793	2 082	13 229	1 822
Libéria	20 680	0	9 845	8 232	2 603
Madagascar ²	131 420	31 650	10 185	17 227	72 358
Malawi ²	84 323	0	19 854	18 731	45 739
Maldives	10 894		2 124	2 044	6 726

État des prêts

1. FIDA: encours des prêts (suite)

Aux 31 décembre 2012 et 2011

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts en vigueur			Encours des prêts
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	
Mali	116 465		40 532	75 933	17 918	58 015
Maroc	86 153		38 330	47 824	31 308	16 516
Maurice	10 818		2 291	8 527	4 499	4 028
Mauritanie	49 975		10 614	39 361	7 646	31 715
Mexique	48 232		20 204	28 028	16 575	11 453
Mongolie	20 689		6 278	14 411	543	13 868
Mozambique	137 065		50 598	86 466	17 324	69 143
Namibie	4 200			4 200	4 200	
Népal	94 387	3 250	25 771	65 366	21 588	43 777
Nicaragua	44 270	0	7 563	36 707	4 668	32 040
Niger	57 004	1 170	15 835	39 999	7 304	32 695
Nigéria	134 761	47 850	25 506	61 405	6 286	55 119
Ouganda	197 854		63 559	134 295	25 674	108 621
Ouzbékistan	6 190	6 190				
Pakistan	263 284	18 550	32 249	212 485	76 212	136 274
Panama	26 462		5 061	21 401	20 365	1 036
Papouasie-Nouvelle-Guinée	13 121		7 165	5 956	3 783	2 173
Paraguay	28 308	6 500	1 007	20 801	11 612	9 188
Pérou	72 733	12 900	6 578	53 255	32 596	20 659
Philippines	96 691	14 780	14 886	67 025	14 837	52 188
République arabe syrienne	78 768		31 766	47 003	29 207	17 795
République centrafricaine	26 494		2 943	23 552	8 480	15 071
République démocratique du Congo	39 693		3 372	36 321	9 520	26 801
République démocratique populaire lao	49 569		2 179	47 389	7 905	39 484
République de Moldova	45 690		9 925	35 765	580	35 185
République dominicaine	31 663	0	17 888	13 775	8 754	5 021
République populaire démocratique de Corée	50 496		0	50 496	9 027	41 470
République-Unie de Tanzanie	223 428		67 266	156 163	14 107	142 055
Roumanie	12 400			12 400	7 440	4 960
Rwanda	96 448		10 941	85 507	14 275	71 232
Sainte-Lucie	1 242			1 242	988	254
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1 484			1 484	1 484	0
Samoa	1 908			1 908	721	1 187
Sao Tomé-et-Principe	13 761		1 077	12 684	2 581	10 103
Sénégal	91 480		26 497	64 983	8 186	56 797
Sierra Leone	38 460	4 215	5 495	28 750	10 198	18 552
Somalie	17 710			17 710	411	17 299
Soudan	129 498		12 631	116 867	25 826	91 041
Sri Lanka	141 850		39 935	101 915	21 389	80 526
Swaziland	20 403		5 573	14 830	9 213	5 617
Tchad	18 139		5 050	13 089	815	12 274
Togo	17 565			17 565	6 776	10 789
Tonga	4 837			4 837	1 613	3 224
Tunisie	56 267	12 840	5 278	38 149	24 580	13 568
Turquie	63 612	17 955	16 247	29 410	14 908	14 502
Uruguay	10 800		497	10 303	6 480	3 823
Venezuela (République bolivarienne du)	29 804	4 550	8 817	16 437	11 254	5 183
Viet Nam	174 016		53 635	120 380	8 733	111 647
Yémen	138 740		10 412	128 328	38 076	90 252
Zambie	105 978		30 483	75 495	17 415	58 080
Zimbabwe	32 176			32 176	15 605	16 571
Total	7 270 495	363 031	1 698 623	5 208 841	1 418 290	3 790 551
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie ³	2 513	0	0	2 513	473	2 040
Total en DTS	7 273 008	363 031	1 698 623	5 211 354	1 418 763	3 972 591
Équivalent en USD	11 186 662	558 380	2 612 664	8 015 618	2 084 881	5 930 737
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(97 328)	0	0	(97 328)	0	(97 328)
Sous-total en USD des prêts en DTS au 31 décembre 2012	11 089 334	558 380	2 612 664	7 918 290	2 084 881	4 689 094
Total valeur nominale des prêts en USD au 31 décembre 2012	11 161 032	558 380	2 612 664	7 989 989	2 129 646	5 860 343
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 171 249)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2012						5 859 171
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2011	10 604 801	658 477	2 441 662	7 504 662	1 964 009	5 540 653
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 168 676)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2011						4 371 977

État des prêts

¹ Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Depuis 1979, les prêts sont libellés en DTS, et leur montant cumulé est converti dans le bilan.

Au 31 décembre 2012, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,5311.

² Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

³ Le montant du prêt accordé au Fonds pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir appendice D, note 2 e) ii).

État des prêts

2. FIDA: état récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale¹

Au 31 décembre 2012

		Prêts approuvés en milliers de DTS				Valeur en milliers de dollars des États-Unis				
		Au 1 ^{er} janvier 2012	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	Au 31 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2012
1978	USD	68 530			68 530	68 530			0	68 530
1979	DTS	201 486			201 486	310 050			(143)	309 907
1980	DTS	187 228			187 228	288 110			(133)	287 977
1981	DTS	188 716			188 716	290 399			(134)	290 265
1982	DTS	103 110			103 110	158 667			(73)	158 594
1983	DTS	143 589			143 589	220 957			(102)	220 855
1984	DTS	131 907			131 907	202 981			(94)	202 887
1985	DTS	60 332			60 332	92 840			(43)	92 797
1986	DTS	23 664			23 664	36 415			(17)	36 398
1987	DTS	43 793			43 793	67 389			(31)	67 358
1988	DTS	68 380			68 380	105 224			(49)	105 176
1989	DTS	98 064			98 064	150 903			(70)	150 833
1990	DTS	40 066			40 066	61 654			(28)	61 626
1991	DTS	127 804			127 804	196 667			(91)	196 576
1992	DTS	150 231			150 231	231 178			(107)	231 071
1993	DTS	168 976		(26 106)	142 870	260 023		(40 153)	(120)	219 750
1994	DTS	179 249			179 249	275 831			(127)	275 704
1995	DTS	221 732		(6 986)	214 746	341 205		(10 745)	(157)	330 302
1996	DTS	224 744	(2 677)		222 067	345 840	(4 117)		(160)	341 563
1997	DTS	267 522			267 522	411 667			(190)	411 477
1998	DTS	267 449	(66)		267 383	411 555	(102)		(190)	411 263
1999	DTS	289 040	(909)		288 131	444 780	(1 397)		(205)	443 177
2000	DTS	286 051	(1 709)		284 342	440 180	(2 629)		(203)	437 348
2001	DTS	268 275	(2 923)		265 352	412 826	(4 495)		(190)	408 140
2002	DTS	244 690	(2 964)		241 726	376 533	(4 559)		(174)	371 800
2003	DTS	254 332	(2 918)		251 414	391 370	(4 489)		(181)	386 701
2004	DTS	260 300	(648)		259 652	400 554	(996)		(185)	399 373
2005	DTS	319 310	(2 097)		317 213	491 360	(3 226)		(227)	487 907
2006	DTS	347 451	(136)		347 315	534 663	(210)		(247)	534 207
2007	DTS	266 330			266 330	409 833			(189)	409 644
2008	DTS	289 156			289 156	444 958			(205)	444 753
2009	DTS	305 005	(11 700)		293 305	469 347	(17 996)		(217)	451 134
2010	DTS	422 295			422 295	649 835			(300)	649 535
2011	DTS	459 940			459 940	707 763			(327)	707 437
2012					424 630					653 126
Total	DTS	6 910 217	(28 747)	(33 092)	7 273 008	10 633 557	(44 216)	(50 898)	(4 907)	11 186 662
Total	USD	68 530				68 530				68 530
Ajustement de change sur les prêts décaissés										(97 286)
Total										11 161 032

État des prêts**3. FIDA: structure des échéances de l'encours des prêts**

Aux 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Échéance</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Moins de 1 an	275 075	24 715
1-2 ans	225 222	243 160
2-3 ans	238 822	216 400
3-4 ans	245 117	219 627
4-5 ans	252 702	231 512
5-10 ans	1 268 331	1 196 846
10-15 ans	1 167 414	1 118 120
15-20 ans	1 001 110	991 375
20-25 ans	761 847	780 617
Plus de 25 ans	424 711	518 281
Total	5 860 351	5 540 653

4. FIDA: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Conditions particulièrement favorables	5 422 774	5 138 513
Conditions durcies	3 606	2 002
Conditions intermédiaires	248 336	241 844
Conditions ordinaires	185 635	158 294
Total	5 860 351	5 540 653

5. Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale

Prévue aux 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Décaissements en</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Moins de 1 an	623 000	623 516
1-2 ans	583 737	575 077
2-3 ans	509 704	498 512
3-4 ans	421 978	420 372
4-5 ans	350 931	336 814
5-10 ans	681 694	645 848
Total	3 171 044	3 100 139

État des prêts

6. Programme spécial pour l'Afrique: état des prêts en valeur nominale
Aux 31 décembre 2012 et 2011

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Partie non décaissée</i>	<i>Partie décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en milliers de DTS					
Angola	2 714	-	2 714	682	2 032
Burkina Faso	10 546	-	10 546	3 440	7 106
Burundi	4 494	-	4 494	1 084	3 410
Cap-Vert	2 183	-	2 183	689	1 493
Comores	2 289	-	2 289	612	1 677
Djibouti	114	-	114	37	77
Éthiopie	6 660	-	6 660	2 539	4 121
Gambie	2 638	-	2 638	857	1 781
Ghana	22 321	-	22 321	6 833	15 488
Guinée	10 762	-	10 762	3 901	6 861
Guinée-Bissau	2 126	-	2 126	851	1 276
Kenya	12 241	-	12 241	3 432	8 809
Lesotho	7 481	-	7 481	2 340	5 142
Madagascar	1 098	-	1 098	275	824
Malawi	5 777	-	5 777	1 301	4 476
Mali	10 193	-	10 193	3 696	6 498
Mauritanie	19 020	-	19 020	6 303	12 717
Mozambique	8 291	-	8 291	3 213	5 078
Niger	11 119	-	11 119	4 084	7 035
Ouganda	8 124	-	8 124	3 046	5 077
République-Unie de Tanzanie	6 789	-	6 789	2 207	4 583
Sénégal	23 234	-	23 234	7 108	16 126
Sierra Leone	1 505	-	1 505	376	1 129
Soudan	26 012	-	26 012	7 438	18 574
Tchad	9 617	-	9 617	2 828	6 789
Zambie	8 607	-	8 607	3 208	5 398
Total	225 958		225 958	72 381	153 577
Équivalent en USD	347 547		347 547	106 386	241 161
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(4 943)		(4 943)		(4 943)
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2012	342 604		342 604		236 218
Ajustement sur la base de la juste valeur					(88 794)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2012					147 424
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2011	342 715	0	342 715	98 487	244 228
Ajustement sur la base de la juste valeur					(103 444)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2011					140 784

7. Programme spécial pour l'Afrique: état récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale
Au 31 décembre 2012

		<i>Prêts approuvés en milliers de DTS</i>			<i>Valeur en milliers d'USD</i>			
		<i>Au 1^{er} janvier 2012</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>Au 31 décembre 2012</i>	<i>Au 1^{er} janvier 2012</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>Variation du taux de change DTS/USD</i>	<i>Au 31 décembre 2012</i>
1986	DTS	24 902	-	24 902	38 320	-	(18)	38 302
1987	DTS	41 292	-	41 292	63 541	-	(29)	63 512
1988	DTS	34 770	-	34 770	53 505	-	(25)	53 480
1989	DTS	25 756	-	25 756	39 634	-	(18)	39 615
1990	DTS	17 370	-	17 370	26 729	-	(12)	26 717
1991	DTS	18 246	-	18 246	28 077	-	(13)	28 064
1992	DTS	6 952	-	6 952	10 698	-	(5)	10 693
1993	DTS	34 268	-	34 268	52 732	-	(24)	52 708
1994	DTS	16 320	-	16 320	25 113	-	(12)	25 102
1995	DTS	6 081	-	6 081	9 358	-	(4)	9 354
Total	DTS	225 957		225 957	347 707	-	(160)	347 547
Ajustement de change sur les prêts décaissés								(4 943)
Total								342 604

État des prêts**8. Programme spécial pour l'Afrique: structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale**

Aux 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Échéance</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Moins de 1 an	10 255	9 160
1-2 ans	8 928	8 939
2-3 ans	8 928	8 939
3-4 ans	8 928	8 939
4-5 ans	8 928	8 939
5-10 ans	44 641	44 696
10-15 ans	44 641	44 696
15-20 ans	44 641	44 696
20-25 ans	39 664	42 189
Plus de 25 ans	16 480	23 033
Total	236 036	244 228

9. Programme spécial pour l'Afrique: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Conditions particulièrement favorables	236 036	244 228
Conditions intermédiaires	-	-
Conditions ordinaires	-	-
Total	236 036	244 228

État des dons (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dons non décaissés au 1^{er} janvier 2012</i>	<i>Dons entrés en vigueur</i>	<i>Variations en 2012</i>			<i>Dons non décaissés au 31 décembre 2012</i>
			<i>Décaissements</i>	<i>Annulations</i>	<i>Taux de change</i>	
Autres dons	95 698	48 851	(46 335)	(7 147)	(23)	91 044
Ajustement sur la base de la juste valeur						871
Total 2012 en juste valeur						91 915
Total 2011	80 390	61 357	(42 244)	(2 340)	(1 465)	95 698
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 852)
Total 2011 en juste valeur						93 846

Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2012</i>	<i>Entrés en vigueur/ (annulations) en 2012</i>	<i>Décaissements en 2012</i>	<i>Variation de change</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2012</i>
Cadre pour la soutenabilité de la dette – en USD					
Afghanistan	98	-	(97)	-	1
Guinée	40	-	-	-	40
Malawi	20	600	(300)	-	320
Népal	632	-	(189)	-	443
Nicaragua	278	-	(278)	-	0
République démocratique du Congo	75	500	(330)	-	245
République démocratique populaire lao	50	-	-	-	50
Soudan	686	-	(377)	-	309
Tchad	17	-	-	-	17
Yémen	36	-	(18)	-	18
Sous-total CSD en USD	1 932	1 100	(1 589)	-	1 443
Cadre pour la soutenabilité de la dette – en DTS					
Afghanistan	11 213	-	(4 224)	-	6 989
Bénin	5 653	-	(498)	-	5 155
Burkina Faso	5 132	-	(122)	-	5 010
Burundi	34 855	-	(4 325)	-	30 530
Cambodge	5 512	12 150	(2 410)	-	15 251
Comores	677	1 680	(590)	-	1 767
Congo	3 492	-	(768)	-	2 724
Côte d'Ivoire	5 775	14 500	(405)	-	19 870
Djibouti	2 470	-	(718)	-	1 752
Érythrée	10 599	11 400	(1 056)	-	20 943
Éthiopie	23 656	31 300	(9 307)	-	45 649
Gambie	4 151	13 150	(826)	-	16 474
Guinée	9 072	5 750	(3 834)	-	10 988
Guinée-Bissau	1 318	-	(73)	-	1 245
Guyana	1 315	-	(226)	-	1 089
Haïti	2 543	4 850	(2 665)	-	4 728
Îles Salomon	2 550	-	(1 537)	-	1 013
Kirghizistan	3 264	-	(2 295)	-	969
Lesotho	4 411	-	(610)	-	3 801
Libéria	1 827	-	(1 013)	-	814
Malawi	3 821	14 250	(445)	-	17 626
Mauritanie	3 533	5 600	(355)	-	8 778
Népal	4 507	13 825	(401)	-	17 931
Nicaragua	1 899	6 050	(1 238)	-	6 711
Niger	6 261	-	(3 794)	-	2 467
République centrafricaine	3 387	-	(444)	-	2 943
République démocratique du Congo	14 494	45 350	(1 390)	-	58 454
République démocratique populaire lao	16 937	1 550	(4 180)	-	14 306
Rwanda	21 310	-	(8 243)	-	13 067
Sao Tomé-et-Principe	1 614	-	(476)	-	1 138
Sierra Leone	7 856	695	(4 092)	-	4 459
Soudan	24 873	6 350	(3 385)	-	27 838
Tadjikistan	15 829	-	(5)	-	15 824
Tchad	16 700	-	(3 153)	-	13 547
Timor-Leste	-	3 200	(491)	-	2 709
Togo	8 650	-	(2 422)	-	6 228
Tonga	-	2 600	(266)	-	2 334
Yémen	11 463	5 800	(3 973)	-	13 290
Sous-total CSD en DTS	302 622	200 050	(76 255)	-	426 416
Sous-total CSD en DTS (équivalent USD)	465 676	307 698	(117 289)	(214)	655 871
Total CSD en USD et DTS	467 608	308 799	(118 877)	(214)	657 314
2011	439 647	105 790	(76 331)	(1 498)	467 608

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Aux 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulé, au 31 décembre 2012, des allègements de dette déjà consentis et des allègements estimatifs futurs au titre de l'Initiative PPTE initiale et renforcée:

	Allègements consentis au 31 décembre 2012		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	(Intérêts)	À la charge du FIDA		À la charge de la contribution de la Banque mondiale	
			Principal	Intérêts		
Pays au point d'achèvement						
Bénin	4 568	1 643	0	0	0	6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890	0	0	0	7 790
Burkina Faso	6 769	2 668	0	0	0	9 437
Burundi	3 468	1 052	3 986	728	9 571	18 805
Cameroun	2 106	560	287	52	687	3 690
Congo	0	94	0	2	4	99
Côte d'Ivoire	307	55	2 548	412	0	3 322
Éthiopie	17 255	5 237	1 094	219	2 667	26 472
Gambie	2 508	619	0	0	0	3 127
Ghana	14 939	4 854	215	47	533	20 588
Guinée	665	201	20 876	3 454	0	25 196
Guinée-Bissau	2 605	902	1 207	137	2 729	7 576
Guyana	1 526	299	0	0	0	1 825
Haïti	1 946	635	0	0	0	2 581
Honduras	1 077	767	0	0	0	1 844
Libéria	8 232	6 112	427	61	991	15 823
Madagascar	7 810	2 096	0	0	0	9 906
Malawi	7 798	2 072	4 148	784	10 014	24 815
Mali	6 211	2 431	0	0	0	8 642
Mauritanie	8 484	2 601	0	0	0	11 085
Mozambique	12 521	3 905	0	0	0	16 426
Nicaragua	7 259	943	0	0	0	8 202
Niger	6 547	1 924	1 479	291	3 594	13 834
Ouganda	12 449	4 654	0	0	0	17 104
République centrafricaine	6 930	2 344	990	220	2 457	12 942
République démocratique du Congo	6 457	2 416	2 856	310	6 428	18 467
République-Unie de Tanzanie	12 691	4 293	0	0	0	16 984
Rwanda	7 775	3 237	7 030	1 464	2 487	21 993
Sao Tomé-et-Principe	805	231	936	153	2 211	4 336
Sénégal	2 247	882	0	0	0	3 129
Sierra Leone	5 911	1 576	1 666	255	3 899	13 307
Togo	2 008	759	0	0	0	2 767
Zambie	12 489	3 595	2 207	435	5 364	24 091
Pays au point de décision						
Comores	0	0	2 557	383	0	2 876
Tchad	0	0	2 230	442	0	2 661
31 décembre 2012 – en DTS	200 263	67 547	56 739	9 849	53 636	388 035
Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris les intérêts à la charge de la Banque mondiale)						(17 752)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2012 (en milliers de DTS)						370 283
31 décembre 2012 – en USD	308 027	103 894	87 271	15 149	82 498	596 838
Total moins les allègements d'intérêts non échus (y compris la Banque mondiale)						(27 303)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2012 (en milliers d'USD)						569 535
Ajustement sur la base de la juste valeur			(23 409)			
31 décembre 2012 en juste valeur			63 861			
31 décembre 2011 – en DTS	183 690	63 455	50 081	9 418	66 454	373 098
Moins les allègements d'intérêts non échus						(19 752)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2011 (en milliers de DTS)						353 346
31 décembre 2011 – en USD	282 666	97 646	77 066	14 492	102 261	574 131
Moins les allègements d'intérêts non échus						(30 390)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2011 (en milliers d'USD)						543 741
Ajustement sur la base de la juste valeur			(23 298)			
31 décembre 2011 en juste valeur			53 768			

État récapitulatif des opérations liées à l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti

Au 31 décembre 2012

<i>États membres</i>	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
Allemagne	2 308	1 480
Autriche	685	438
Belgique	775	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
États-Unis	8 000	5 217
France	1 700	1 080
Japon	2 788	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Royaume-Uni	2 700	1 717
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
Total des contributions reçues par les États membres	27 560	17 825
Intérêts perçus	419	
Allégements de dette accordés	(3 107)	
Total comptes administratifs États membres	24 872	
Contribution du FIDA	15 200	10 088
Intérêts perçus	257	
Allégements consentis	0	
Total compte administratif FIDA	15 457	
Total général	40 329	
<i>Variations de change</i>	(195)	
<i>Virements entre fonds</i>	(1 063)	
Liquidités et placements au titre de l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	39 071	

État récapitulatif du fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Au 31 décembre 2012

<i>États membres</i>	<i>En milliers d'USD</i>			
	<i>Monnaie locale</i>	<i>Annonces de contribution* (en USD)</i>	<i>Paiements Billets à ordre</i>	<i>Paiements Liquidités</i>
Belgique	EUR 6 000	8 584		
Canada	CAD 19 849	20 347		19 879
Pays-Bas	EUR 40 000	57 225		26 519
Royaume-Uni	GBP 147 500	239 137	159 345	
Suède	SEK 30 000	4 729		4 471
TOTAL		330 022	159 345	50 869

* Les annonces de contributions en USD ont été calculées au taux de la reconstitution.

État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale
 Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses administratives¹</i>	<i>Dépenses directes²</i>	<i>Autres sources³</i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	94 018	0	164	94 182
Dépenses administratives courantes	24 045	288	633	24 966
Consultants et autres dépenses hors personnel	31 135	260	10 415	41 810
Institutions coopérantes	1 928	0	13	1 941
Frais financiers directs (banques et placements)	0	3 442	0	3 442
Total 2012	151 126	3 991	11 226	166 341
Total 2011	148 180	4 052	16 173	168 405

¹ Il s'agit du budget ordinaire du FIDA et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; les chiffres comprennent les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

² Charges directes imputées sur le produit des placements.

³ Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service.